

A l'occasion de la journée nationale de la presse, correspondant au 22 octobre de chaque année, le Directeur général du Journal **DK News**, Monsieur Lamine Benzine présente ses félicitations les plus chaleureuses à toute la famille de la presse journalistique et souhaite à tous le bonheur et la réussite dans leur noble tâche.

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 23 octobre 2024 / 20 Rabi Al thani 1446 - N° 3684 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr : 05h37 Dohr : 12h32
Asr : 15h36 Maghreb : 18h03 Isha : 19h23

MÉTÉO

Alger	: 24°	45°
Oran	: 25°	17°
Annaba	: 24°	16°
Béjaïa	: 23°	14°
Tamanrasset:	36°	24°

www.dknews-dz.com

COMMISSION NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Tebboune préside une séance de travail avec les membres de la Commission

P. 24

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit l'ambassadeur coordonnateur résident du Système des Nations Unies

P. 24

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

M. Arkab reçoit une délégation du groupe allemand H&R Gruppe

P. 24

1^{ÈRE} ÉDITION DE L'EXPOSITION DES PRODUITS ALGÉRIENS À QATAR

Zitouni procède à l'inauguration

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a procédé, hier à Doha (Qatar), en compagnie du ministre qatari de l'environnement, Abdullah Bin Abdulaziz Bin Turki Al Subaie, à l'inauguration de la première édition de l'Exposition des produits algériens à Qatar, a indiqué un communiqué du ministère. Cet événement

économique, auquel prennent part plus de 150 entreprises nationales, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Qatar, avec l'objectif de faire connaître les différents produits algériens de qualité sur le marché qatari, ajoute la même source. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf-Eddine Amara, ainsi que du président de la Ligue des hommes d'affaires qataris, Cheikh Fayçal Ben Kacem Al-Thani, lit-on dans le communiqué. P. 6



Zitouni : " une opportunité pour un véritable partenariat entre les deux pays et des échanges commerciaux sur le principe gagnant-gagnant"

PARLEMENT

La Commission de la Santé examine le projet de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques

P. 3

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Nouveaux rôles pour les médias nationaux dans un arsenal juridique solide

P. 4

ECOLE SUPÉRIEURE D'ECONOMIE D'ORAN

Journée scientifique sur l'inclusion financière, la fintech et la cyber sécurité

P. 4

SANTÉ

SPORT

Trop en faire, c'est mauvais pour la santé ?

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (6^E)

Le coup d'envoi de MCA-O.Akhoum fixé demain à 20h30 (LFP)

P. 22



ELLE AURA LIEU DU 26 AU 30 OCTOBRE À TIZI OUZOU

18^e édition du festival du film amazigh

Par Samy Amrane P. 16

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

Saisie de 651 comprimés psychotropes à Bab El Oued

P. 2

PRESSE

Décès du journaliste Salem Zouaoui

Le journaliste Salem Zouaoui est décédé à l'âge de 74 ans, a-t-on appris, lundi, auprès du ministère de la Communication.

Le défunt a travaillé comme journaliste au quotidien Ennasr, à l'agence Algérie Presse Service et au quotidien Echourouk El Yawmi.

En cette douloureuse épreuve, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a présenté "ses sincères condoléances à la famille du défunt ainsi qu'à ses amis, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort aux siens".

HYDRAULIQUE

Mila : lancement "prochain" de projets de renforcement de l'alimentation en eau potable dans 3 communes

Des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) seront "prochainement" lancés dans trois communes de la wilaya de Mila, a indiqué, mardi, le directeur des ressources en eau, Messaoud Lechhab. Ces projets visent à renforcer l'approvisionnement en eau potable à partir du barrage de Beni Haroun pour la commune de Sidi Khelifa et les localités qui en relèvent, ainsi que pour les zones de "Bouighed" et de "Smara", dans la commune d'Oued Endja, a précisé le même responsable. La cité Ouled Semaiel, dans la commune de Teleghma, troisième collectivité concernée par cette action de renforcement de l'AEP, verra son quota d'eau potable augmenter après la réhabilitation du réseau de distribution, a encore souligné le directeur des ressources en eau. Selon M. Lechhab, les procédures administratives préalables au lancement du projet dans la commune de Sidi Khelifa ont été "finalisées" et les travaux démarreront "dans les prochains jours", tandis que le projet relatif aux zones de "Bouighed" et de "Smara" est "au stade de la levée des réserves émises au niveau du marché de réalisation", les travaux devant être entamés "aussitôt après".

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER Saisie de 651 comprimés psychotropes à Bab el Oued (communiqué)

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Bab el Oued, ont arrêté, la semaine dernière, un individu pour trafic de drogues et saisi 651 comprimés psychotropes de marque "Subutex", a indiqué, mardi, un communiqué de ces services.

L'opération a été menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, après exploitation d'informations signalant un récidiviste qui s'adonnait à une activité suspecte au niveau d'un quartier à Bab el Oued. Les investigations ont permis d'arrêter le suspect et de saisir 651 comprimés psychotropes de marque "Subutex", outre la somme de 75.000 centimes générés de ce trafic illicite de drogues", ajoute le communiqué. Le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent pour trafic illicite de drogues dangereuses menaçant la sécurité et la santé publiques et blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé", ajoute la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE Tizi-Ouzou: quatre blessés dans une collision entre un minibus et une voiture (Protection civile)

Quatre personnes ont été blessées dans une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule léger survenue mardi matin dans la commune de Tizi-Gheniff à 48 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile.

L'accident s'est produit vers 9h20 au lieu-dit Lourika, lorsqu'un minibus de transport de voyageurs est entré en collision avec une voiture.

Le choc a causé des blessures à quatre personnes, dont deux grièvement atteintes, selon la même source.

Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Tizi-Gheniff sont intervenus pour évacuer les blessés vers la structure de santé la plus proche, a-t-on indiqué.

Accidents de la circulation: 46 morts et 1608 blessés en une semaine (Protection civile)

Quarante-six personnes (46) sont décédées et 1608 autres ont été blessées dans 1318 accidents de la circulation survenus entre le 13 et le 19 octobre dans plusieurs wilayas, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Naâma avec quatorze (14) personnes décédées et 35 autres blessées suite à 11 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 119 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (106), Blida (66) et Skikda (58).

AGRICULTURE

Sétif : clôture du 1^{er} Salon national de l'agriculture et de la production végétale

La 1ère édition du Salon national de l'agriculture et de la production végétale, qui s'est tenue sous un chapiteau géant à la cité El-Hidhab de Sétif, entre le 18 et le 21 octobre courant, a été clôturée lundi après-midi.

"Cette édition a atteint, malgré sa nouveauté, l'objectif escompté, à savoir attirer le plus large public possible puisque le nombre de visiteurs a dépassé les 5.000 personnes", a déclaré à l'APS M. Hamza Benmakhoulf, secrétaire général de la Chambre de l'agriculture, initiatrice de l'événement, en marge de la cérémonie de clôture de cette manifestation à laquelle 35 exposants venus de 15 wilayas ont participé.

S'agissant de l'affluence observée, ce sont les pavillons dédiés aux matériels et aux équipements agricoles qui ont connu le plus grand nombre de visiteurs et de professionnels, notamment pour le matériel d'irrigation, les pompes et les équipements d'énergie solaire qui permettent de réaliser d'importantes économies par rapport aux matériels fonctionnant à l'électricité, selon M. Benmakhoulf qui a ajouté que de nombreux contrats commerciaux ont été conclus dans ce dernier domaine.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Démantèlement de deux réseaux criminels et saisie de plus de 28.000 comprimés psychotropes à Tindouf (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) relevant de la wilaya de Tindouf ont démantelé deux (2) réseaux criminels et saisi plus de 28.000 comprimés psychotropes, avec arrestation de 5 individus, indique, mardi, un communiqué de la GN.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la Brigade de sécurité et d'investigation (BSI) de la Gendarmerie nationale de Tindouf ont démantelé deux (2) réseaux criminels s'adonnant à la contrebande de drogues et de stupéfiants destinés à la vente dans le cadre d'un groupe criminel organisé", précise la même source. "L'opération s'est soldée par l'arrestation de cinq (5) individus et la saisie de 28.216 comprimés psychotropes de type Pregabaline 300mg, 48 comprimés ecstasy, 65g de kif traité, une balance électronique utilisée à des fins criminelles, un montant de 96.000 DA, un véhicule commercial et un tracteur".

Les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes après parachèvement de enquête", selon la même source.

Aïn Temouchent : une tentative d'émigration clandestine par mer déjouée, 51 individus arrêtés

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Aïn Temouchent ont déjoué, lors d'opérations distinctes, des tentatives d'émigration clandestine et arrêté 51 individus, dont deux de nationalité marocaine, a-t-on appris mardi auprès du Groupement territorial de ce corps de sécurité.

Parmi les personnes arrêtées lors de ces opérations figurent 11 passeurs (organiseurs de migrations clandestines), dont deux Marocains, a indiqué la cellule de communication du même corps constitué.

Par ailleurs, cinq (5) embarcations pneumatiques, une autre de plaisance, cinq (5) moteurs et 24 jerricans d'une capacité globale de 545 litres, trois (3) gilets de sauvetage, trois (3) boussoles, ainsi que deux voitures, une somme d'argent en monnaie étrangère (9.685 euros) et 20 téléphones portables, ont été saisis lors de ces opérations, a fait savoir la même source.

Des procédures judiciaires ont été engagées à l'encontre des individus arrêtés pour les chefs d'accusation de trafic de migrants dans le cadre d'une bande criminelle, tentatives de sorties du territoire national via des accès autres que les centres de transit, ainsi que celui de séjour et déplacement illégaux sur le territoire national et exposition de la vie d'un mineur au danger, a-t-on indiqué. Après la finalisation des procédures légales, les 51 individus seront présentés devant les parquets des tribunaux territorialement compétents.

Blida: arrestation de deux suspects pour détention et vente d'arme à feu sans autorisation (Sûreté)

Deux individus suspectés d'être impliqués dans une affaire de détention et de vente d'arme à feu sans autorisation ont été arrêtés par les services de la sûreté de wilaya de Blida, a-t-on appris lundi auprès de ce corps sécuritaire.

La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) a arrêté les deux suspects, des récidivistes, sur la base d'informations portant sur une personne proposant une arme à feu (pistolet) à la vente, a indiqué la cellule de communication près la direction de ce corps sécuritaire.

Les investigations menées à la suite de ces informations ont permis l'identification des deux suspects et la saisie en leur possession d'une arme à feu équipée d'un chargeur. Ils ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, selon la même source.

PARLEMENT

APN: la Commission de la Santé examine le projet de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques

La Commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, à Alger, une réunion consacrée à l'examen du projet de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques, a indiqué un communiqué de l'APN.

La réunion de la Commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle, tenue sous la présidence de son président Saïd Hamici, a été consacrée à l'audition de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), du Directeur général de l'Office national d'appareillage et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH), d'un directeur central au ministère de la Santé, du membre de la Commission nationale de recours, du représentant de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), ainsi que du représentant du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ).

Le président de la Commission a indiqué que cette rencontre s'ajoutait à la série de rencontres consacrées à l'audition des experts et des spécialistes, en vue de renforcer le projet de loi de protec-



tion et de promotion des personnes aux besoins spécifiques, qui se veut "un cadre juridique en matière de prévention d'handicap, de prise en charge et de protection des personnes aux besoins spécifiques", ajoutant que ce texte visait également le renforcement de leurs droits

pour leur assurer une vie digne". Selon le même responsable, ces rencontres "contribueront à enrichir" le projet.

De leur côté, les concernés par ce dossier ont formulé plusieurs propositions visant essentiellement à "assurer une pension égale au

Salaires national minimum garanti (SNMG) pour les personnes aux besoins spécifiques, avec augmentation du taux de leur recrutement, de 1% à 3%, tout en assurant la protection pénale et juridique à cette catégorie".

Il a été également proposé "la mise à disposition d'équipements pour enfants aux besoins spécifiques au niveau des hôpitaux", "la nécessité d'intégrer la Commission du recours et le barème d'évaluation des incapacités et déficiences au sein d'un seul organe ministériel", avec intensification de l'action par le ministère de la Santé, à travers la mobilisation des cellules de dépistage précoce d'handicap, notamment en ce qui concerne les personnes atteintes d'autisme, outre l'impératif d'intégrer la numérisation, étant une technique rapprochant l'handicapé de l'administration.

COMMERCE

Le plafonnement des prix consacre la priorité absolue accordée à la protection du pouvoir d'achat des citoyens (organisations)

Des organisations professionnelles et des associations de protection du consommateur ont salué les décisions du Conseil des ministres, présidé dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne le plafonnement des prix, soulignant dans leurs déclarations à l'APS que ces décisions consacrent la priorité absolue accordée par les pouvoirs publics à la protection du pouvoir d'achat du citoyen.

A ce propos, le Secrétaire général (SG) de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi a affirmé que la décision de plafonner les prix permettrait de préserver le pouvoir d'achat des citoyens d'une part, et d'insuffler une dynamique commerciale d'autre part.

"L'adoption du système de plafonnement des prix renforcera le pouvoir d'achat des citoyens, ce qui augmentera les échanges commerciaux et les bénéfices des commerçants, notamment les commerçants victimes des pratiques de certains intrus", explique M. Bedrissi qui a précisé que certains intervenants sur le marché s'étaient servis des mesures de protection décidées par les pouvoirs publics, provoquant ainsi une flambée des prix de quelques produits locaux.

A cette occasion, il a évoqué l'adhésion "volontaire" de l'UGCA aux efforts de l'Etat visant à soutenir et préserver le pouvoir d'achat des citoyens, à travers la sensibilisation des commerçants aux différentes mesures prises en la matière.

Par ailleurs, l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a exprimé "sa satisfaction des décisions de la dernière réunion du Conseil des ministres, notamment en ce qui concerne l'adoption de mécanismes de veille pour prospecter les besoins du marché, éviter les pénuries et revoir la réglementation régissant la commercialisation du produit national". Dans ce cadre, le président de l'ANCA, Taher Boulououar, a estimé que cette décision "est à même de remédier au dysfonctionnement marquant commercialisation et d'assurer la disponibilité et la stabilité des prix à travers le

plafonnement des prix".

Dans ce contexte, le président de l'ANCA, Hadj Tahar Boulououar, a estimé que cette décision permettrait de "palier aux lacunes impactant la commercialisation, et de garantir la disponibilité et la stabilité des prix en les plafonnant".

"Autoriser l'importation des matières premières utilisées dans la production et les industries vitales permettra d'encourager la production nationale de manière plus significative, et de préserver les emplois, tout en contribuant à assurer la disponibilité et à éradiquer les causes de la pénurie", a-t-il soutenu.

Il a également appelé les opérateurs économiques à tirer profit des incitations offertes par l'Etat pour promouvoir la production, améliorer la qualité, stabiliser les prix, réunir les conditions de concurrence pour permettre à la production nationale de satisfaire la demande locale, et accéder, ainsi, aux marchés étrangers, soulignant également l'importance de la conversion de certains importateurs en producteurs.

Pour sa part, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmî, a estimé que le plafonnement des prix des produits constituait l'une des solutions fondamentales visant à réguler le marché et à lutter contre les courtiers, ce qui permettrait de garantir la disponibilité des produits à des prix raisonnables au profit du consommateur, soulignant que l'agriculteur est victime des agissements des spéculateurs, vendant parfois ses produits à 50 DA alors qu'ils sont commercialisés au consommateur final entre 120 et 130 DA, "ce qui est inacceptable".

Il a également affirmé la disposition de l'Union à œuvrer pour sensibiliser les agriculteurs afin d'atteindre les objectifs escomptés, à savoir la disponibilité et des prix raisonnables.

Le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, s'est félicité des décisions visant à assurer la disponibilité du produit aux prix abordables pour le citoyen, relevant que le système de plafon-

nement des prix avec l'intensification du contrôle sur les marchés et sur les produits de base, notamment agro-alimentaires et les médicaments, "constitue une étape importante dans la réalisation de la stabilité et la protection du consommateur", mais aussi à "permettre la définition des responsabilités".

L'APOCE a également salué les orientations du président de la République relatives à la régulation des opérations d'importation sans porter atteinte pour autant aux matières premières nécessaires à la production nationale, "ce qui est à même de soutenir les industries locales sans affecter les besoins des citoyens", appelant à l'établissement des listes des produits concernés avec la participation des organisations professionnelles et les associations de protection du consommateur.

De son côté, le président de l'Organisation algérienne pour la défense du consommateur "Himayatec", Mohamed Aïssouï, a estimé que les décisions du dernier Conseil des ministres constituaient une rupture avec "les anciennes solutions parcellaires", pour faire face aux dépassements que connaît le marché, appelant à une réforme structurante pour l'organisation du marché, en commençant par la vente en gros, tout en veillant à la facturation et à l'interdiction des intrus. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait enjoint au gouvernement, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, dimanche, de procéder à une révision radicale de la réglementation régissant la commercialisation du produit national pour le citoyen, à travers l'élaboration d'une loi consacrant un système de plafonnement des prix, via des décrets, lorsqu'il s'agit de prix déraisonnables des produits de saison.

Il a également ordonné au Gouvernement et aux instances de contrôle, y compris les organes de sécurité, de faire preuve d'une extrême vigilance, d'intensifier et de porter, au plus haut point, le contrôle, en plaçant les produits agro-alimentaires et les médicaments au cœur des priorités".

DROITS DE L'HOMME

Le président du CNDH salue l'initiative du Président de la République pour un dialogue national

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), M. Abdelmadjid Zaalani a salué, lundi, l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour un dialogue national avec les forces vives du pays, qu'il avait annoncée lors de son discours à la cérémonie de prestation de serment en septembre dernier.

Invité du forum de la Radio algérienne, M. Zaalani a salué l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de lancer un dialogue national avec toutes les forces vives du pays, "dans le cadre de la consécration de la véritable démocratie et de la protection de l'Algérie".

Ce dialogue permettrait de "renforcer la véritable démocratie, à travers un débat entre les différentes forces vives, en adoptant une critique constructive au service d'une Algérie prospère et unie", a-t-il relevé.

Concernant les orientations du président de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue dimanche, sur la nécessité pour tous de se ressaisir, par fidélité aux missions assignées vis-à-vis du citoyen, le président du CNDH a affirmé qu'elles s'inscrivent dans le cadre de "la fidélité au principe du caractère social de l'Etat, porté par la Déclaration du 1er Novembre et consacré par les Constitutions de l'Algérie, notamment à travers la mise à disposition de tous les moyens pour assurer une vie digne aux citoyens, en tant que droit fondamental".

Dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la presse, M. Zaalani a indiqué que les lois régissant l'activité médiatique et la profession du journalisme, ainsi que les organes de contrôle mis en place, constituent "le socle pour renforcer la liberté d'expression".

Il a en outre exprimé l'espoir que "cette journée apportera de nouveaux acquis à la presse et consolidera son exercice, dans le respect de la déontologie".

Concernant la promotion des droits de l'homme en Algérie, l'intervenant a mis en avant l'importance d'amender les lois pour "garantir transparence et démocratie, à l'instar des codes communal et de wilaya, visant à lever les entraves bureaucratiques qui vont à l'encontre des droits des citoyens".

Evoquant les efforts de l'Algérie pour protéger les droits de l'homme, M. Zaalani a salué "les grands efforts de l'Algérie au niveau du Conseil de sécurité international et du Conseil international des droits de l'homme en faveur des peuples palestinien et sahraoui", notamment leur droit à l'autodétermination et au développement durable. Il a également salué le projet de loi présenté par l'Algérie au niveau de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples réunie à Banjul (Gambie) pour affirmer la solidarité du continent avec le peuple palestinien frère et condamner les violations des droits de l'homme commises par l'entité sioniste dans les territoires palestiniens occupés.

Aussi, s'est-il félicité de la mission d'enquête de la Commission africaine sur les droits de l'homme au Sahara occidental occupé et son engagement à respecter la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Il a salué, dans ce sens, l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a jugé illégaux les accords commerciaux conclus entre la Commission européenne et les autorités de l'occupation marocaine, qualifiant l'arrêt de "victoire pour le peuple sahraoui".

TÉLÉCOMMUNICATIONS Bibi Triki lance le Service universel des télécommunications électroniques au profit de 1.400 localités

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a supervisé, lundi à Ain Defla, le lancement du Service universel des télécommunications électroniques, permettant de couvrir 1.400 localités à faible densité de population sur le territoire national par le réseau 4G de téléphonie mobile. Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a affirmé que le Service universel est un projet "majeur et ambitieux" visant à fournir une couverture de réseau 4G dans les localités dont les habitants sont moins de 2.000. Le projet revêt une "grande importance stratégique car il contribue à l'aménagement numérique du territoire et permet de réunir les conditions nécessaires pour concrétiser la transformation numérique dans notre pays, en exécution des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a-t-il ajouté.

Le Service universel est mis en place pour "permettre aux opérateurs de la téléphonie fixe et mobile de développer et de généraliser leurs réseaux", indique le ministre, soulignant que ces projets sont à même de conforter les efforts consentis par les opérateurs dans le domaine des télécommunications, à l'instar de "Mobilis", afin de rompre l'isolement des citoyens.

Lors de cette visite, le ministre a supervisé l'entrée en service de deux antennes-relais GSM, à Djelida et El-Amra, et donné le feu vert au démarrage des travaux de réalisation de deux autres stations 4G à "Ouled Anou" à la commune de Bourached, et à "Targhout" à Mekhatria.

Le ministre a, ensuite, insisté sur la nécessité de respecter les délais définis dans les cahiers des charges signés, en vue de "permettre aux citoyens de bénéficier des services le plus tôt possible".

Il a, également, supervisé la mise en œuvre du projet de raccordement de la cité Chellal au chef-lieu de la wilaya au réseau de "la fibre optique jusqu'à la maison", lequel projet s'inscrit dans la "dynamique accélérée induite par la généralisation de cette technologie dont ont bénéficié récemment 1,5 millions familles", selon le ministre.

MOUDJAHIDINE Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit reçoit le moudjahid Djaafar Mohamed (ministère)

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a reçu lundi après-midi au siège du ministère à Alger, le moudjahid Djaafar Mohamed, dit Ami Djaafar, indique un communiqué du ministère.

La rencontre intervient "dans le cadre d'une série de rencontres périodiques avec la famille révolutionnaire parmi les moudjahidine, artisans de l'épopée de la fierté, la Glorieuse guerre de libération nationale", ajoute le communiqué. Lors de la rencontre qui a porté sur "le parcours militant du moudjahid et sa lutte contre l'occupant", M. Rebiga a souligné "l'importance pour les générations montantes de s'inspirer de cette histoire et de ses héros parmi nos aïeux qui ont sacrifié leur vie pour le pays", précise le document.

A cette occasion, M. Rebiga a réaffirmé "l'attachement du secteur à appliquer les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la préservation de la mémoire nationale", affirmant que "l'Algérie nouvelle, fidèle au serment des Chouhada, avance sur la voie de la fidélité, grâce aux efforts de ses braves enfants qui adhèrent au projet national pour parachever les étapes du renouveau dans la cohésion, l'union et l'entraide", conclut le document.

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE Nouveaux rôles pour les médias nationaux dans un arsenal juridique solide

La famille médiatique algérienne célèbre, mardi, la Journée nationale de la presse dans le cadre de l'achèvement de l'arsenal juridique régissant le secteur, qui prévoit des mécanismes de même de promouvoir la pratique journalistique et de permettre aux médias nationaux d'accomplir les nouveaux rôles dictés par l'étape actuelle.

Entre autres principaux rôles que les médias nationaux sont appelés à assumer avec un haut sens de professionnalisme, il y a lieu de citer l'accompagnement des efforts de développement dans divers secteurs, les réformes globales dans le pays, en mettant en lumière les réalisations et les acquis réalisés, ainsi que la nécessité de lutter contre les fake news et les tentatives visant à porter atteinte à la stabilité et à l'unité du pays.

Les médias nationaux ont réalisé de grandes avancées, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en vue de consacrer la liberté d'expression et de la presse sur la base d'une approche globale reposant sur des réformes législatives et réglementaires traduites par des textes juridiques visant à structurer un système d'information professionnel et responsable assumant pleinement son rôle dans la transmission d'une information complète, exacte et objective au citoyen.

Après l'adoption des lois régissant le secteur, à l'instar de la loi organique relative à l'information et des lois encadrant les médias audiovisuels ainsi que la presse écrite et électronique, les textes d'application relatifs aux autorités de régulation et au Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, le statut particulier du journaliste, le cahier des charges relatif à la



communication audiovisuelle, ainsi que le projet du Fonds d'aide à la presse ont été finalisés.

Le dernier numéro du Journal officiel a publié le décret présidentiel fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste.

Le conseil est un organisme indépendant doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et est chargé d'établir une charte de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, de l'approuver et de la publier par tous les moyens appropriés.

Le ministre de la Communication a annoncé qu'il avait été procédé, depuis avril dernier, à l'adaptation de l'activité des journaux de la presse électronique et papier aux nouvelles lois et dispositions régissant l'activité de la presse en Algérie", évoquant

"la réception des dossiers de création de nouveaux journaux, conformément au nouveau système de déclaration".

Grâce à ce système législatif solide et aux efforts d'adaptation aux enjeux et défis de cette étape, la scène médiatique nationale assiste à un nouveau départ sur la base des dispositions de la Constitution de 2020 qui a tenu compte des préoccupations de tous les intervenants dans le travail journalistique, respecté le système des valeurs sociales et renforcé les composantes de l'identité nationale".

Le président de la République a fait de la liberté de la presse un principe constant consacré par la Constitution, laquelle stipule que "la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et électronique est garantie". La liberté de la presse comprend notamment : la liberté d'expression et de créativité des journalistes et des collaborateurs de presse, le

droit des journalistes d'accéder aux sources d'information dans le respect de la loi, le droit à la protection de leur indépendance et à la confidentialité, le droit de créer des journaux et toute autre publication sur simple déclaration".

Le droit de créer des chaînes de télévision et de radio, ainsi que des sites et journaux électroniques est également garanti et régi par la loi.

Le soutien du président de la République à la corporatisme médiatique s'est traduit essentiellement par une série de décisions et de dispositions importantes prises l'année dernière, dont celle de revoir à la baisse les tarifs d'abonnement au fil de l'Agence Algérie Presse Service au profit des médias nationaux, la réduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la réduction des tarifs d'hébergement des sites électroniques auprès d'Algérie Télécom (AT), avec des avantages concernant les services internet, et ce parallèlement à la réduction des loyers au niveau de la Maison de la presse.

La célébration de la journée nationale de la presse coïncide cette année avec les préparatifs pour la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution, la presse révolutionnaire ayant joué un rôle clé dans le soutien de la lutte du peuple algérien et l'internationalisation de sa cause, face à la machine de propagande coloniale".

PÊCHE

Oran: 500 marins formés chaque année depuis 2020 à l'Institut des techniques de pêche et d'aquaculture

L'Institut des techniques de pêche et d'aquaculture (ITPA) d'Oran a formé, dans le cadre de la formation conventionnée avec les chambres de pêche d'Oran et Mostaganem, une moyenne de 500 marins par année, depuis 2020, a-t-on appris de son directeur Zakaria Hadjadj Aouel.

"En 2020, un arrêté ministériel a été promulgué pour rapprocher la formation des apprenants, optant pour la formation conventionnée avec les chambres de

pêche et d'aquaculture", explique le même responsable. Il s'agit de regrouper un certain nombre de demandeurs de formation de marin dans une région donnée (Arzew, Ain El-Turck, Mostaganem, entre autres) et détacher des enseignants pour l'assurer sur une période de six mois, soit trois mois de théorie et 3 mois de pratique, a-t-il détaillé. L'ITPA d'Oran assure principalement des formations de lieutenant de pêche, de patron côtier et de lieutenant

mécanicien, qui exigent un certain niveau scolaire, alors que la formation des marins (sans niveau exigé) était assurée par les écoles de pêche (Beni Saf, Tenes et Ghazaouet).

Dans le même sillage, M. Hadjadj Aouel a fait savoir que l'ITPA d'Oran a ouvert, pour cette nouvelle année, 75 postes pédagogiques dans les spécialités de lieutenant de pêche (26), patron côtier (24) et lieutenant mécanicien (25).

ECOLE SUPÉRIEURE D'ECONOMIE D'ORAN

Journée scientifique sur l'inclusion financière, la fintech et la cyber sécurité

L'Ecole supérieure d'Economie (ESE) d'Oran abritera, mercredi, une journée scientifique sur les nouveaux défis et opportunités pour les banques algériennes, dont l'inclusion financière, la fintech et la cybersécurité, avec la participation de spécialistes du secteur bancaire et des assurances, a-t-on appris des organisateurs.

Organisée par l'Ecole supérieure d'Economie d'Oran, en collaboration avec la compagnie d'assurance Natixis

Algérie, cette rencontre intitulée "Inclusion financière, Fintech et Cybersécurité, nouveaux défis et opportunités pour les banques algériennes" vise à favoriser le dialogue entre les acteurs financiers, les régulateurs, les spécialistes de la fintech et les experts en cybersécurité.

Dans un contexte marqué par une transformation numérique accélérée, l'inclusion financière, la fintech et la cybersécurité émergent comme des piliers essentiels

pour stimuler le développement économique en Algérie. Cette journée scientifique et professionnelle vise aussi à impliquer les praticiens et les universitaires pour échanger sur les enjeux et les opportunités liés à ces thématiques clés, a-t-on fait savoir.

A travers des panels et des échanges interactifs, les participants auront l'opportunité de partager des connaissances, d'explorer des solutions innovantes et de renforcer la coopération

entre le secteur bancaire et les nouvelles technologies pour relever les défis et saisir les opportunités de cette ère numérique, a-t-on souligné.

Des experts et responsables de la Bourse d'Alger, des différentes banques et sociétés d'assurances, des consultants, entre autres, présenteront une série de conférences et animeront également des tables rondes autour des différents thèmes proposés.

ORAN

Distribution prochaine de près de 270 logements publics locatifs dans 3 communes

La wilaya d'Oran prévoit la distribution de près de 270 logements publics locatifs (LPL) dans les communes de Oued Tlelat, Boutlelis et El-Kerma, dans le cadre du quota programmé, devant être attribué à ses bénéficiaires à l'occasion des festivités commémoratives du 70ème anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale, a-t-on appris, hier, des services de la wilaya.

Il s'agit de 100 logements prévus dans la commune de Oued Tlelat, 100 unités d'habitation dans la commune de Boutlelis et 69 autres logements dans la commune d'El-Kerma, a précisé la même source, indiquant que les trois nouveaux ensembles immobiliers sont dotés de toutes les commodités, notamment des aires de jeux pour enfants, des espaces verts, des locaux commerciaux et administratifs, ainsi que des établissements scolaires.

Par ailleurs, pas moins de 3.000 logements, tous programmes et formules confondus (LPL, location-vente et habitat rural), seront distri-



bués à leurs bénéficiaires à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire de la Glorieuse guerre de libération nationale.

tionale, a-t-on fait savoir de même source. La wilaya d'Oran a procédé, cette année, au logement dans les localités d'El-Djefla (commune de Mers-El-Hadjadj), Chehairia et Sidi Benyebka, de 1.588 familles occupant des bâtisses et des sites précaires localisés dans les communes d'Es-Senia "Sbikaz", Ain El-Turk "la Foire" Bousfer et Hassi Bou-nif (Hassi Ameur), Sidi Benyebka et Bethioua, rappelle-t-on.

Depuis septembre 2021, pas moins de 30.000 logements, toutes formules confondus, ont été distribués dans la wilaya d'Oran, a indiqué la même source.

MASCARA

Réception de près de 800 logements publics locatifs à Mohammadia (wilaya)

Le parc immobilier de la commune de Mohammadia (wilaya de Mascara) a été renforcé, dernièrement, par la réception de 796 logements publics locatifs, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Les travaux de ce quota d'habitat, dont la liste nominative préliminaire des bénéficiaires a été rendue publique, ont été achevés à 100% au pôle urbain "Ouled Malek", dans la commune de Mohammadia. La distribution de ce quota d'habitat

est prévue le 1er novembre prochain, à l'occasion des festivités commémorant le 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, lors d'une cérémonie qui verra la remise des clés et les affectations à leurs bénéficiaires.

Par ailleurs, la reprise des travaux de réalisation d'un quota de 88 logements publics locatifs est prévue, prochainement à Mohammadia, après avoir été arrêtés pour des raisons techniques, sachant que

l'entreprise de réalisation s'est engagée à livrer le projet au début de l'année prochaine, a-t-on indiqué.

Plus de 1.000 logements publics locatifs destinés à la résorption de l'habitat précaire sont en cours de construction dans la commune de Mohammadia, selon la même source, ajoutant que les travaux connaissent des taux d'avancement différents, variant entre 30 et 50%, selon les mêmes services.

EL-MENIAË

Lancement des travaux de quatre centres de proximité de stockage de céréales

Des travaux de réalisation de quatre centres de proximité de stockage de céréales ont été lancés dans la commune de Hassi El-Gara, wilaya d'El-Meniaïa, en vue de renforcer les capacités de stockage des céréales dans la région, a-t-on appris mardi auprès des Services de la wilaya. Faisant partie d'un programme de réalisation de 11 structures similaires,

d'une capacité de stockage de 50.000 quintaux (QX) chacun, en plus d'un complexe d'une capacité d'un million de QX, la réalisation de ces structures intervient en application d'un programme national de renforcement des capacités de stockage des céréales, a souligné le wali d'El-Meniaïa, Mokhtar Benmalek, qui a donné le coup d'envoi des travaux de ces

centres. Mettant en avant l'intérêt qu'accordent les hautes instances du pays à ce programme stratégique, M. Benmalek a appelé les entreprises retenues pour leur construction au respect des normes de réalisation prévues dans le cahier des charges. Réalisable dans un délai de sept à huit mois au niveau des périmètres agricoles jouxtant la route nationale

RN-1, reliant les wilayas d'El-Meniaïa à Ghardaïa et la RN-51 vers celle de Timimoun, ce projet prévoit, outre des espaces d'ensilage, des réservoirs d'eau, des générateurs électriques, un pavillon administratif et d'autres servitudes. Des céréaliculteurs locaux ont salué l'opération permettant le stockage des récoltes dans de bonnes conditions.

KHENCHELA

Lancement des projets de raccordement et de réhabilitation des réseaux d'assainissement dans la commune de Chelia (élu)

Des travaux de raccordement et de réhabilitation des réseaux d'assainissement ont été lancés, en début de semaine à travers les villages de la commune de Chelia (Khenchela), a indiqué, mardi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Hamoudi Aïdhal. Le même élu a précisé à l'APS que les travaux en question concernent la réhabilitation et l'ex-

tension du réseau d'assainissement dans la partie est de la commune de Chelia, le groupement d'habitations "Igoubane" et la zone de "Lahbil" au village de Boukha. Les délais impartis pour la réalisation de ces projets ont été fixés pour le début de l'année 2025, conformément aux cahiers de charges, selon le même édile qui a noté qu'une enveloppe de 34,5 millions de di-

ners, puisée des programmes communaux de développement de l'exercice 2024, est prévue pour le financement des travaux. M. Aïdhal a considéré que la mise en service de ces projets contribuera à préserver l'environnement, à améliorer le cadre de vie de la population et à limiter la propagation des maladies à transmission hydriques dans la commune de Chelia.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Achèvement des travaux de raccordement de la zone industrielle de Mechta Fatima à l'électricité et au gaz

Les travaux de raccordement de la zone industrielle de Mechta Fatma, dans la commune d'El Hamadia (sud de Bordj Bou Arreridj) aux réseaux de l'électricité et du gaz sont achevés, ce qui assurera de meilleures conditions aux investisseurs, a indiqué, lundi, le directeur de la distribution de l'électricité et du gaz.

La responsable de la cellule de communication de cette di-

rection, Narimane Lounakel, a précisé à ce propos, qu'un transformateur électrique d'une capacité de 60/30 kV a été réalisé, ce qui permettra de "couvrir les besoins en énergie électrique de cette zone industrielle pendant plus de 20 ans", ainsi qu'une station de régulation de la pression gaz d'une capacité de traitement de 30.000 m³/h, "permettant de couvrir tous les besoins de la

zone en matière d'énergie gazière". "Ces actions permettront de répondre aux besoins énergétiques des investisseurs de la zone industrielle, favorisant ainsi un exercice confortable de leurs activités", a-t-elle ajouté, notant que l'électricité et le gaz ont été fournis à "toutes les entreprises actuellement en production dans la zone industrielle de Mechta Fatima". Le wali de Bordj Bou

Arreridj, Kamel Nouicer, avait souligné, dimanche, lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de l'Assemblée (APW), que le raccordement des zones industrielles de Mechta Fatima et de R mail, dans la commune de Ras El Oued, aux réseaux de distribution de l'électricité et du gaz "s'inscrit dans le cadre du soutien de l'investissement et du développement local".

NÂAMA

Les ministres des Transports et des Travaux publics supervisent la remise en service de la ligne ferroviaire Oran-Bechar

La ligne ferroviaire Oran-Bechar a été remise en service, mardi dans la wilaya de Nâama, après la réparation et la réhabilitation de ses sections endommagées suite aux intempéries, et ce en présence du ministre du Transport Mohamed El-Habib Zahana, accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh.

Le ministre des Transports a, à cette occasion, que le redémarrage de cette ligne intervient en "concrétisation des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 22 septembre dernier, en matière de prise en charge optimale des wilayas sinistrées, suite aux inondations enregistrées les 7 et 8 septembre, ainsi que la nécessité de travailler et d'accélérer le retour des services vitaux et de base pour le bénéfice des citoyens, notamment les transports et la réhabilitation des ponts et des lignes ferroviaires, sans excéder un mois". Lors de sa supervision, à la gare ferroviaire de Mecheria (wilaya de Nâama), de la reprise des voyages par train de voyageurs sur la ligne Oran-Bechar, d'où la délégation ministérielle a été transportée à bord du train Coradia jusqu'à la gare d'Aïn Sefra, M. Zahana a salué les efforts et le rôle des sociétés nationales et des bureaux d'études pour l'achèvement des travaux de réhabilitation de la ligne ferroviaire, dont certains tronçons ont été endommagés sur une longueur d'environ 20 km.

Dans ce contexte, le ministre des Transports a inspecté le pont ferroviaire de la commune de Tiout dans la zone "Khenag", qui a été endommagé suite aux récentes intempéries, où les travaux de réhabilitation ont été achevés et confiés à une entreprise publique, qui a mobilisé du matériel et d'importants moyens, ainsi que l'utilisation de techniques sophistiquées, pour la première fois dans ce domaine, permettant d'accélérer la cadence des travaux et son achèvement, en un temps record, et la reprise du service de transport ferroviaire via cette importante ligne qui relie le Nord et le Sud-ouest du pays.

Mohamed El-Habib Zahana a souligné, dans une déclaration à la presse, à cette occasion, que l'Etat accorde une grande importance à l'entretien des infrastructures et des équipements de base dans les différentes régions du pays, qu'il s'agisse du réseau routier ou ferroviaire, ce qui nécessite des efforts concertés pour la durabilité de ces acquis importants. Il a souligné que le coût des dégâts causés aux installations ferroviaires, suite aux aléas climatiques des 7 et 8 septembre, est estimé à plus de 2.300 milliards de dinars, qui seront couverts par le budget de l'Etat. A noter que les travaux de réhabilitation de la ligne ferroviaire Mecheria-Bechar sont pris en charge par quatre entreprises exerçant sur la ligne minière ouest, en cours de construction, et cinq bureaux d'études publics pour le suivi et le contrôle de ces travaux, qui ont été d'un caractère "très urgent", selon les explications fournies au ministre.

Les travaux de maintenance et de réparation se déroulent à une cadence accélérée, au niveau du pont de la ligne ferroviaire de Tiout, où après la démolition du poteau central et la levée des parties en béton endommagées, de nouvelles fondations ont été réalisées avec le fongage de 12 unités de solives, sachant que la dalle de fondation et la colonne portant le pont ont été réalisés, ainsi que la réinstallation des solives et du plancher du pont, en plus de la construction de la plate-forme en béton, selon la fiche technique des étapes des travaux d'entretien du pont. Grâce à d'importants renforcements des chantiers, les entreprises de réalisation ont accompli les travaux au niveau du reste des sections affectées et ont aménagé les plates-formes inférieures et placé les plates-formes en béton et en métal sur une distance de 8 km, en plus de la pose de pavés le long des sections affectées, qui comptait 10 tronçons sur le sol de la wilaya de Nâama, ce qui a permis l'exploitation du tronçon reliant Mecheria et Aïn Sefra, dans "un délai très court", selon la même source.

A noter que le ministre des Transports a achevé sa visite dans la wilaya de Nâama, en inspectant l'opération de réhabilitation du pont ferroviaire de la commune de Tiout, et poursuivra en compagnie du ministre des Travaux publics et des infrastructures de base son programme de visite au niveau de la wilaya de Bechar, en inspectant le projet stratégique de la ligne minière Bechar-Gara Djebilet (Tindouf), qui revêt une grande importance pour booster l'économie nationale.

INDUSTRIE ET PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Aoun évoque avec l'ambassadrice indienne les moyens de renforcer la coopération bilatérale

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu, mardi à Alger, l'ambassadrice de la République de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, avec laquelle il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre a été l'occasion de passer en revue l'état des relations entre les deux pays dans le domaine industriel et les moyens de le promouvoir davantage à travers le transfert et l'échange d'expertises en matière de l'industrie pharmaceutique et des industries mécaniques, où "la République de l'Inde figure parmi les pays leaders", ajoute le communiqué.

Les deux parties ont également abordé les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine industriel à travers l'échanges de visites entre experts afin d'impulser une dynamique d'investissement entre les deux pays, indique le ministère. Les deux parties ont exprimé "leur satisfaction de la qualité des relations unissant les deux pays, fondées sur les intérêts mutuels", soulignant "la nécessité de les développer et de les élargir davantage".

FORUM PARLEMENTAIRE MONDIAL 2024
Les efforts de l'Algérie pour la diversification de son économie soulignés

Les travaux du Forum parlementaire mondial 2024, organisé par la Banque mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI), ont débuté, lundi à Washington (Etats-Unis), avec la participation de deux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), qui ont présenté les efforts de l'Algérie visant à diversifier ses exportations hors hydrocarbures, et l'encouragement du produit local.

Les deux députés, Salim Merah, et Youcef Hamidi, ont participé, aux côtés des représentants du Conseil de la nation, à une séance consacrée au débat des parlementaires sur les priorités discutées au niveau de leurs parlements nationaux, a précisé le communiqué de la chambre basse du Parlement.

Dans ce cadre, M. Merah a présenté "les efforts de l'Algérie en termes de diversification de ses exportations hors hydrocarbures, d'encouragement du produit national, de protection du pouvoir d'achat du citoyen algérien et de préservation des réserves de change, de manière à renforcer l'économie algérienne et à préserver sa stabilité", selon la même source.

TRANSPORT AÉRIEN DES PASSAGERS

Plus de 8 millions transportés à travers les aéroports au premier semestre 2024 (zahana)

Un total de 8,1 millions de passagers ont été transportés à travers les 36 aéroports ouverts à la navigation aérienne publique, durant le premier semestre de l'année en cours, a annoncé, lundi à Alger, le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana.

Le ministre s'exprimait devant la Commission des Transports et des Télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance présidée par Mohamed Anouar Bouchouit, président de ladite Commission, consacrée à la présentation des activités du secteur des transports pour l'année 2023 et le premier semestre de 2024, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et de nombre de cadres du ministère des Transports et des entreprises sous tutelle.

M. Zahana a précisé que les aéroports ouverts à la navigation aérienne publique ont enregistré, en 2023, plus de 15,3 millions de passagers, dont 6,7 millions sur les vols domestiques, soit 43,8 % et 8,6 millions sur les vols internationaux, soit 56,2 %.

Pour le premier semestre de 2024, ces aéroports ont accueilli plus de 8,1 millions de passagers, dont 3,6 millions sur le réseau domestique et 4,5 millions sur le réseau international, soit une augmentation de 17,61 %, par rapport à la même période en 2023.

Selon le ministre, "l'aéroport d'Alger a lui seul traité plus de 65 % du total des passagers sur le réseau international, en 2023.

La compagnie Air Algérie a transporté environ 7 millions de passagers en 2023, soit une part de marché d'en-

1^{ÈRE} ÉDITION DE L'EXPOSITION DES PRODUITS ALGÉRIENS À QATAR**Zitouni procède à l'inauguration**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a procédé, hier à Doha (Qatar), en compagnie du ministre qatari de l'environnement, Abdullah Bin Abdulaziz Bin Turki Al Subaie, à l'inauguration de la première édition de l'Exposition des produits algériens à Qatar, a indiqué un communiqué du ministère.

Cet événement économique, auquel prennent part plus de 150 entreprises nationales, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Qatar, avec l'objectif de faire connaître les différents produits algériens de qualité sur le marché qatari, ajoute la même source.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du président



de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf-Eddine Amara, ainsi que du président de la Ligue des hommes d'affaires qataris,

Cheikh Fayçal Ben Kacem Al-Thani, lit-on dans le communiqué. Organisée par la société "Tasdir" (filiale du groupe Safex) en collaboration avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la chambre qatarie, cette exposition s'étendra jusqu'au 26 octobre, avec la participation de 150 entreprises algériennes qui exposeront une large gamme de produits, à l'instar des produits agroalimentaires, industriels et artisanaux réputés pour leur qualité sur les marchés internationaux, conclut le communiqué.

Zitouni : "Exposition des produits algériens à Doha: une opportunité pour un véritable partenariat entre les deux pays et des échanges commerciaux sur le principe gagnant-gagnant"

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, a affirmé, lundi à Doha (Qatar), que l'Exposition des produits algériens à Doha, dont il a présidé l'ouverture, constitue une continuité de la feuille de route établie entre les deux pays pour mettre en place un plan concret pour un partenariat réel et des échanges commerciaux fondés sur le principe gagnant-gagnant.

S'exprimant en marge de l'ouverture de cet événement économique, accompagné du ministre de l'Environnement et du Changement climatique qatari, Abdullah Ben Abdelaziz ben Turki Al Subaie, M. Zitouni a fait savoir qu'il s'agissait "de la première exposition algérienne organisée au Qatar", avec la participation de plus de 150 entreprises algériennes représentant tous les secteurs de production en Algérie. Les produits exposés

par ces entreprises "ont connu un grand succès et ont contribué à réaliser l'autosuffisance en Algérie, en plus de leur orientation vers l'exportation", a-t-il dit.

Après avoir rappelé que l'Algérie avait atteint un objectif de 7 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures, avec un programme visant à atteindre près de 30 milliards de dollars d'ici 2030, le ministre a souligné que cet objectif a été fixé "sur la base des données des entreprises productrices en Algérie, d'une part, et des relations de partenariat entre l'Algérie et d'autres pays, dont le Qatar, d'autre part".

L'ouverture de cet événement économique, qui intervient dans le cadre du renforcement des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Qatar, et qui vise à faire connaître au marché qatari la qualité et la diversité des produits algériens,

s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf-Eddine Amara, ainsi que du président de l'Association des hommes d'affaires qataris, Cheikh Faïçal Bin Qassim Al-Thani.

Organisée par la société "Tasdir" (filiale du groupe SAFEX) en coordination avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce du Qatar, cette exposition se tiendra du 22 au 26 octobre, avec la participation de 150 entreprises algériennes exposant une large gamme de produits, y compris alimentaires, industriels et artisanaux réputés pour leur qualité et leur excellence sur les marchés internationaux.

Ports : traitement de 63,42 millions de tonnes de marchandises au premier semestre de 2024

Durant le premier semestre de 2024, ces mêmes ports ont traité 63,42 millions de tonnes de marchandises, soit une hausse de 2,53 % par rapport à la même période en 2023, avec environ 848.000 conteneurs de 20 pieds et près de 242.000 voyageurs enregistrés, selon le ministre.

Il a également relevé que l'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV) a transporté 408.000 voyageurs en 2023 et près de 125.000 au premier semestre 2024.

Concernant le transport ferroviaire, la SNTF a transporté 35 millions de voyageurs et 5 millions de tonnes de

merchandises en 2023. Au premier semestre de 2024, elle a transporté 16,7 millions de voyageurs et 2,9 millions tonnes de marchandises.

En ce qui concerne le transport guidé, la Société de l'exploitation du tramway (SETRAM) a transporté près de 100 millions de passagers sur l'ensemble des lignes en 2023, et 73,7 millions durant le 1^{er} semestre de 2024.

De son côté, l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) a, quant à elle, transporté 46 millions de passagers en 2023, et 23,3 millions durant le 1^{er} semestre de 2024, selon le bilan présenté.

L'entreprise de transport par câbles (ETAC) a transporté près de 8,4 millions de passagers l'année dernière et 3,1 millions au premier semestre de 2024, selon les chiffres du ministre.

Par ailleurs, M. Zahana a présenté le bilan du transport routier des personnes et des marchandises, précisant que les gares routières ont accueilli 92 millions de voyageurs en 2023, et 47 millions au cours du 1^{er} semestre de 2024.

Les établissements publics de transports urbain et suburbain (ETUSA) ont transporté 205 millions de passagers en 2023 et plus de 102 millions au premier semestre de 2024, a-t-il fait savoir, soulignant que "le secteur du transport routier des personnes et des marchandises est presque dominé par les opérateurs privés".

S'agissant du transport de marchandises, le groupe public "Logitrans" a transporté plus de 4,7 millions de tonnes de diverses marchandises en 2023, et 2,9 millions de tonnes au premier semestre de 2024.

MÉTAUX

L'or frôle un nouveau sommet historique

Les principales devises, dont le dollar, font du surplace hier, avant la publication de plusieurs données et discours attendus par le marché cette semaine, tandis que l'or frôle un nouveau sommet historique.

L'or a failli atteindre son record de la veille, où il avait atteint 2.740,59 dollars l'once. Ce matin, le prix d'une once d'or montait de 0,42%, à 2.731,30 dollars.

Tout au long de l'année, la demande pour le métal précieux a été alimentée par les attentes de baisses de taux, les achats des banques centrales et la demande de valeurs refuges, portée par l'instabilité géopolitique, en particulier au Moyen-Orient.

Plus récemment, l'approche de l'élection présidentielle américaine a renforcé la dynamique haussière, l'incertitude quant à son résultat poussant les investisseurs vers la sécurité de l'or", ont souligné des analystes.

De son côté, ce matin, la devise américaine se repliait tout juste de 0,05% face à la monnaie unique européenne, à 1,0821 dollar pour un euro, et est quasiment stable (+0,01%) par rapport à la devise britannique, à 1,2983 dollar pour une livre.

Le billet vert maintient ainsi ses gains après sa percée de la veille.

"Il y a de plus en plus de doutes quant



à la possibilité que la Réserve fédérale (Fed) réduise ses taux d'intérêt lors de sa prochaine réunion, le 7 novembre", ont expliqué les analystes, "car les données économiques américaines continuent de surprendre à la hausse". La

situation économique américaine devrait être davantage éclairée mercredi par la publication du rapport économique de la Fed appelé "Livre beige", une enquête réalisée auprès des entreprises et acteurs économiques.

PÉTROLE

Le Brent en hausse à plus de 74,8 dollars hier à Londres

Les cours du pétrole montent légèrement mardi, entraînés par la politique de relance de la Chine et attentifs à l'évolution de la situation au Moyen-Orient.

Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, prenait 0,70% à 74,81 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, dont c'est le dernier jour de cotation, gagnait 0,79%, à 71,12 dollars. En Chine, premier importateur mondial de pétrole, "les premiers effets des mesures de relance récemment annoncées sont déjà visibles", ont expliqué des analystes.

En outre, Pékin a annoncé mardi que le taux de chômage des 16-24 ans avait légèrement baissé en septembre

dans le pays, un chiffre particulièrement scruté au moment où il s'efforce de relancer son économie en perte de vitesse.

Ce taux s'est établi à 17,6%, encore élevé mais moins qu'en août (18,8%), où il avait atteint son plus haut niveau depuis début 2024, a indiqué le Bureau national des statistiques chinois (BNS).

"Les inquiétudes demeurent quant à la faiblesse de la demande en Chine", selon des analystes, qui ont souligné aussi que la baisse lundi de deux taux d'intérêts de référence rassure le marché sur la volonté des autorités chinoises à relancer l'économie.

En parallèle, le marché demeure attentif à la situation au Moyen-Orient, rappellent les analystes.

NORVÈGE

Le fonds souverain a gagné 71 milliards d'euros au 3^e trimestre

Le fonds souverain de la Norvège, le plus gros de la planète, a gagné près de 71 milliards d'euros au troisième trimestre, profitant de l'embellie boursière liée à la baisse des taux d'intérêt, a-t-il annoncé mardi.

De juillet à septembre, son rendement a atteint 4,4%, contribuant à porter sa valeur totale à 18.870 milliards de couronnes norvégiennes (1.597 milliards d'euros) à la fin du trimestre,

a-t-il indiqué dans un communiqué. "Nous avons obtenu un rendement positif dans tous nos domaines d'investissement", a commenté le numéro deux du fonds, Trond Grande, cité dans le communiqué. "La baisse des taux d'intérêt a entraîné une hausse généralisée du marché boursier", a-t-il noté.

Les placements en actions, qui représentent 71,4% des actifs du fonds, ont affiché un rendement de 4,5%

sur le trimestre. Ce fonds est le plus gros investisseur individuel au monde sur les marchés boursiers. Avec des parts dans près de 9.000 entreprises et 71 pays, il détient en moyenne 1,5% de tous les groupes cotés de la planète.

Ses investissements obligataires (26,8% des actifs) ont, quant à eux, gagné 4,2% sur la période, et ceux dans l'immobilier (1,7% du portefeuille) ont grimpé de 0,8%. Encore très marginaux,

les placements dans les projets d'énergies renouvelables non cotés ont pris 10,8%.

La valeur du fonds, qui varie aussi en fonction des cours de change et des apports ou ponctions de l'Etat norvégien, a depuis continué de progresser. Elle dépasse aujourd'hui 19.300 milliards de couronnes norvégiennes. Mis sur pied au début des années 1990, ce fonds est alimenté par les revenus pétroliers de l'Etat.

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Tokyo ouvre à l'équilibre

La Bourse de Tokyo a ouvert lundi à l'équilibre, dans un marché prudent à quelques jours d'élections générales au Japon.

A Tokyo, l'indice vedette Nikkei grignotait 0,03% à 38.967,21 points vers 00h00 GMT. L'indice élargi Topix cédait à la même heure 0,08% à 2.677,71 points. La place tokyoïte était peu animée au lendemain de performances mitigées à Wall Street, où les opérateurs s'accordaient un répit après les records des indices la semaine dernière, et avant une volée de résultats d'entreprises.

Les investisseurs surveillaient par ailleurs la campagne précédant les élections législatives de dimanche au Japon, où la coalition du Premier ministre Shigeru Ishiba voit sa popularité

reculer au risque de perdre sa majorité.

"Au-delà du Japon, le chemin s'annonce difficile pour les marchés asiatiques dans les deux semaines précédant l'élection américaine, alors que les craintes d'une envolée des droits de douane américains en cas de victoire de Donald Trump laissent peu de place à l'optimisme", souligne M. Innes.

Il juge qu'une victoire de M. Trump "pourrait faire grimper en flèche les rendements américains", ce qui exacerbe déjà "la demande de dollars" sur le marché des changes.

Les Bourses chinoises restent les yeux rivés sur l'économie de la deuxième économie mondiale, qui serait la première cible de restrictions

commerciales américaines durcies, et où des baisses de taux de la banque centrale pour relancer le crédit et soutenir l'activité ont peine lundi à convaincre les investisseurs.

Sur le marché du pétrole, les cours reprenaient leur souffle, après une nouvelle flambée lundi sur fond d'inquiétudes d'une riposte israélienne contre l'Iran.

Vers 00h20 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord cédait 0,30%, à 74,08 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain reculait de 0,03%, à 70,54 dollars.

Valeur refuge dopée par les incertitudes géopolitiques, l'or reflétait également après être grimpé la veille à un nouveau record historique en séance, à quelque 2.740 dollars l'once.

MAROC

Le projet de loi de Finances 2025 suscite critiques et déception

Les critiques à l'encontre du projet de loi de finances 2025 au Maroc s'intensifient, de nombreux acteurs politiques et professionnels y voyant la continuation de politiques néolibérales favorisant une élite restreinte et aggravant les crises sociales et économiques.

En l'absence de plans clairs pour la réforme et le changement, le gouvernement marocain semble ignorer délibérément les besoins des travailleurs et les revendications des groupes marginalisés, tandis que les lobbies de la corruption continuent d'épuiser les ressources de l'Etat.

Ce projet a suscité une vive indignation parmi le personnel de santé, qui estime que le gouvernement a trahi ses engagements récents avec la coordination syndicale du secteur. Dans ce contexte, les syndicats ont exprimé leurs préoccupations quant à certains articles du projet de loi de finances 2025 relatifs aux postes budgétaires, qui soulèvent des interrogations chez les professionnels, leur rédaction ne reflétant pas les accords conclus le 23 juillet dernier, notamment en ce qui concerne la situation légale et professionnelle. Après avoir dénoncé des manœuvres dilatoires, le syndicat autonome des médecins du secteur public a exprimé son indignation face à la régression continue du gouvernement par rapport à ses engagements. La Confédération nationale de la santé, affiliée à l'Union marocaine du travail, a annoncé son intention d'organiser plusieurs manifestations, ainsi qu'une grève nationale.

Les syndicats de santé ont appelé à une cessation partielle des activités le mercredi 23 octobre prochain pendant une heure, de 11 h à 12 h, devant leurs lieux de travail, avec le port d'un badge de protestation, ainsi qu'à la signature de pétitions dénonçant collectivement les atteintes aux droits et acquis des travailleurs de la santé. Par ailleurs, ils ont annoncé une grève générale dans le secteur de la santé le mercredi 30 octobre, à l'exception des services d'urgence et de réanimation, tout en assurant la continuité des soins dans les établissements hospitaliers. Des manifestations régionales et des sit-in partiels seront également organisés devant les directions régionales de la santé.

Nabila Mounib, députée du Parti socialiste unifié, a souligné que le Maroc traverse une crise économique et sociale profonde, affirmant que le projet de loi de finances 2025 ne propose aucune solution concrète à ces défis.

Elle a ajouté que le gouvernement ne dispose d'aucun plan réel pour réduire les disparités sociales et territoriales, rappelant que le taux de chômage dépasse 13,7% sans aucun programme clair de création d'emplois ou de formation. Elle a également fait remarquer que le nombre de postes budgétaires alloués au ministère de la santé est insuffisant pour combler le manque criant de personnel médical et technique.

Mounib a insisté sur la nécessité d'un enseignement public gratuit et de qualité, alors que le gouvernement privilégie le soutien aux écoles privées, creusant ainsi le fossé social au lieu de le réduire. Elle a également pointé du doigt l'absence de toute stratégie pour lutter contre la corruption, ce qui permet aux lobbies de s'enrichir aux dépens des fonds publics et des intérêts du peuple.

De son côté, le Parti de la Fédération de la gauche démocratique a mis en garde contre les conséquences catastrophiques que pourrait entraîner le maintien des choix néolibéraux dans l'élaboration de ce projet de loi de finances. Il a accusé le gouvernement de contredire de manière flagrante le slogan de "l'Etat social", tandis que la corruption perdure au sein des institutions étatiques, et que le détournement des ressources continue.

Pour cette formation politique, le projet de loi de finances 2025 illustre le mépris du gouvernement pour les intérêts du peuple marocain, consolidant la politique de la corruption et renforçant les privilèges d'une élite au détriment des couches les plus touchées, tout en n'apportant aucune solution concrète aux crises économiques et sociales croissantes, ce qui a conduit à une montée de la colère populaire et à un rejet généralisé de toutes les couches de la société.

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE Conférence-débat à Sétif autour du thème du rôle de la presse dans la renaissance du sport en Algérie

Le théâtre communal de Sétif a abrité, mardi, à l'occasion de la Journée nationale de la presse, une conférence-débat sur le thème du "rôle de la presse dans la renaissance du sport en Algérie".



La rencontre, organisée par le Comité olympique algérien (COA) et l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) a été inaugurée en présence du wali de Sétif, Mustapha Limani, du secrétaire général du COA, Kheireddine Barbari et du président de l'ONJSA, Youcef Tazir. La conférence a également réuni de nombreux journalistes sportifs locaux de la presse écrite, parlée et audiovisuelle, ainsi que des membres du bureau exécutif du COA et des figures connues du mouvement sportif à Sétif comme l'ancien footballeur de l'Entente Sétifienne Abdallah Mattem, l'ex-arbitre international Salim Oussaci et l'ancien champion de natation Abderrezak Bella.

Prenant la parole en ouverture de la conférence-débat, le président de l'ONJSA, Youcef Tazir a rendu hommage aux médias qui se mettent "au service du sport, de tout le sport, et pas seulement du football".

Il a cité, dans ce contexte, quelques-uns des athlètes qui ont su, récemment, par leur engagement, leur pugnacité et leurs résultats à l'échelle internationale, faire honneur au sport national et fait chavirer de bonheur le peuple algérien, en boxe, en athlétisme et en gymnastique lors des Jeux olympiques de Paris.

Le secrétaire général du COA, Kheireddine Barbari, a salué, quant à lui, le rôle déterminant des journalistes algériens qui se sont "élevés comme un seul homme face aux attaques et aux tentatives de déstabilisation ayant ciblé plusieurs de nos champions lors des derniers JO". "La solidarité dont a fait preuve la presse algérienne avec les athlètes ciblés est tout à l'honneur des journalistes de notre pays dont le rôle consiste, non seulement à couvrir les compétitions, mais aussi à mettre en avant certaines disciplines", a-t-il ajouté.

Plusieurs journalistes de la wilaya de Sétif ont été honorés pour leur engagement et leurs contributions, à partir de Sétif, au développement du sport algérien. Parmi ceux-ci, quelques-uns avaient troqué leur équipement de compétition pour un microphone, une plume ou une caméra, à l'image de l'ancienne judokate Dounia Hadjeb (EPTV) et de l'ancien athlète et handballeur Farouk Zoghbi (El Moudjahid), ainsi que de l'ex-arbitre international Salim Oussaci (chroniqueur à El Watan). Djamel Gherib, une plume reconnue sur la scène culturelle locale, Abdelghani Laïb, Fayçal Ghames et, à titre posthume, Salem Zouaoui (décédé hier), ont également été honorés au cours de cette rencontre.

70^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DE NOVEMBRE 1954 Présentation à Alger des dernières préparations de l'œuvre historique "Rooh El Jazair"

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit a présenté, lundi à Alger, les dernières préparations relatives à l'œuvre historique "Rooh El Jazair (L'âme de l'Algérie)" du réalisateur Ahmed Rezak, une plongée dans l'histoire de la résistance algérienne, visant à mettre en lumière les événements historiques importants depuis l'antiquité jusqu'à l'après indépendance. Lors d'une conférence de presse organisée au complexe olympique "Mohamed Boudiaf", pour présenter les derniers détails de cette œuvre épique avant sa projection à l'occasion de la commémoration du 70^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, le superviseur général de ce projet, Noureddine Essad a affirmé que "cette œuvre culturelle, artistique et historique majeure est une œuvre collective réalisée sous la conduite du réalisateur Ahmed Rezak, avec une vision universelle, qui raconte l'histoire de l'Algérie en tant que bastion des révolutionnaires et défenseurs des causes justes de par le monde".

La sous-directrice au ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, chargée de la documentation historique et audiovisuelle, Khaldi Sabrina a estimé que cette œuvre "allie dimension historique académique et approche culturelle et artistique" et constitue "un axe principal" parmi ceux fixés par le ministère dans le cadre des préparatifs des festivités officielles du 70^e anniversaire du déclenchement de la

Glorieuse guerre de libération nationale (1954-2024).

De son côté, le directeur du Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1^{er} novembre 1954, Hocine Abdessetar, a souligné que cette épopée intervenait "en réponse aux règles et normes instaurées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour préserver la mémoire nationale, à travers l'utilisation de tous les moyens possibles pour l'écriture de l'histoire". Il a cité, en outre, "l'utilisation des techniques de photographie, du son et de la chorégraphie entre autres pour un spectacle artistique de haut niveau, mettant en avant la dimension civilisationnelle de l'Algérie et traduisant le génie algérien et ses épopées historiques, en sus de relater les principaux événements historiques fondateurs de la nation, à commencer par l'histoire ancienne, riche en événements et épopées, jusqu'à l'histoire de l'Algérie contemporaine, passant par la période islamique, l'histoire moderne puis la période coloniale".

Cette œuvre artistique abordera également "les résistances nationales sous leurs différents aspects (militaire, politique et culturel), avant d'évoquer la Glorieuse Révolution de novembre avec des tableaux retraçant le rôle de l'Armée de libération nationale (ALN), tout en rendant hommage aux amis de la Révolution algérienne de différentes nationalités, arabes et étrangères". Selon le

réalisateur, Ahmed Rezak, ce nouveau travail est déjà entamé, "sur la base d'une approche de réalisation ayant précédé l'écriture même du scénario, vu qu'il est question de solliciter plusieurs artistes, toutes disciplines confondues, pour présenter 13 tableaux et scènes artistiques".

L'œuvre rassemble, selon M. Rezak, "près de 1000 personnes, dont plus de 700 artistes et 200 techniciens, qui ont travaillé pendant plusieurs mois dans des ateliers spécialisés en musique, chorégraphie, scénographie, décor, costumes, et chant". Outre les artistes algériens, le spectacle verra également la participation d'artistes issus de "17 pays arabes", dont Ali Ahmed Salem de Libye, Abeer Issa de Jordanie, Dalila Meftahi de Tunisie, Amer Hamed Mohamed d'Iraq, Hocine Nakhla de Palestine, Mohamed Aziz Salem de Mauritanie, Salwa Hanna de Syrie et d'autres artistes venus d'Arabie Saoudite, d'Oman, du Liban, de l'Égypte et du Bahreïn, selon les organisateurs.

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit avait réalisé au cours des dernières années, plusieurs œuvres artistiques commémorant la Glorieuse Révolution de libération et l'anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, à l'instar de "Ala, Fach'hadou", "Aya" (2023) et "La Mecque des révolutionnaires". Ces spectacles s'inscrivent dans les efforts du ministère visant à préserver la mémoire collective et le patrimoine historique algérien.

APS

TRANSPORTS

Oum El Bouaghi : lancement d'une étude pour l'élaboration du plan de transport de la wilaya

Une étude technique destinée à l'élaboration du plan de transport dans les 29 communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi vient d'être lancée, a indiqué, mardi, le directeur des transports, Ayache Zerrouki. Les bureaux d'études désignés pour l'étude du plan de transport de la wilaya "ont déjà entamé leur travail sur le terrain", a affirmé le même responsable à l'APS, précisant qu'une enveloppe financière de 10 millions de dinars, puisée du budget de la wilaya, a été allouée à ce projet.

Ce plan qui devrait entrer en vigueur "avant la fin de l'année 2025", permettra à la wilaya de mieux organiser le mouvement du transport et d'identifier les besoins futurs liés aux gares routières, au nombre de lignes et aux véhicules de transport, selon la même source. S'agissant des villes d'Ain Beida et d'Ain M'lila, l'étude de leurs plans de circulation sera lancée "avant la fin de l'année en cours" avec pour objectif d'organiser et de faciliter la circulation dans ces deux agglomérations, parmi les plus importantes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a conclu M. Zerrouki.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Ramadhan 2025 : le ministère des Affaires religieuses organise un concours de sélection des candidats pour la prière des Tarawih à l'étranger

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, lundi, dans un communiqué, l'organisation d'un concours de sélection des candidats devant officier la prière de Tarawih à l'étranger, en prévision du mois sacré de Ramadhan 1446/2025. Les conditions de candidature à ce concours sont les suivantes: "le candidat doit appartenir à l'une des catégories suivantes : enseignant d'éducation coranique, enseignant du Saint Coran, muezzin ou Qayim (chargé de la Iqama)", précise la même source. Le ministère a ajouté que le candidat doit également "être titularisé dans sa fonction, avoir mérité le Saint Coran, maîtriser les règles de Tajwid et avoir une bonne récitation". Le ministère invite ceux qui désirent participer à ce concours, à "remplir le formulaire de candidature via le lien sur le site web du ministère marw.dz, et ce, avant le 2 novembre 2024".

ACTIONS ÉCOLOGIQUES

Renflouage d'un filet "fantôme" de 500 mètres à Oran

Une opération de renflouage d'un filet "fantôme" d'une longueur de 500 mètres au niveau du bassin du port d'Oran, a été organisée, dimanche, par la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques, en collaboration avec l'association écologique marine Barberousse. "Il s'agit d'un énorme filet de 500 mètres sur 23 mètres, emporté par les courants, et qui a atterri au fond du bassin du port d'Oran", a expliqué le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques, Menour Maghni Sandid.

Ce filet constituait un danger pour les bateaux qui circulent dans le port, risquant de s'enrouler sur leurs hélices, a indiqué le même responsable, ajoutant que la direction de la pêche a fait appel à l'association Barberousse, qui dispose d'une longue expérience en matière de renflouage des filets fantômes. Le SG de cette association Amine Chakouri a indiqué, pour sa part, que l'opération a nécessité la mobilisation de sept plongeurs, qui ont passé plus de deux heures sous l'eau pour dénouer le filet et le renflouer. D'autres opérations de renflouage de filets fantômes dans les zones de pêches sont prévues, dans le cadre de la coopération entre la direction locale de la pêche et l'association écologique marine Barberousse, a-t-on indiqué. Il y a lieu de rappeler que les filets fantômes, qui dérivent et atterrissent dans les fonds marins, constituent une menace pour la faune et la flore aquatiques, à cause de la capture inutile et indéterminée des poissons et l'étouffement des plantes.

TUNISIE Suspension des cours dans quatre régions en raison des intempéries

Les autorités tunisiennes ont annoncé, mardi, la suspension des cours à Sfax, Sousse, Mahdia et Monastir en raison de fortes pluies qui se sont abattues au cours des dernières 24 heures.



L'agence de presse tunisienne (TAP) a rapporté qu'à Sousse, le gouverneur Sofïène Tanfourri a annoncé la suspension des cours dans les différents établissements scolaires et universitaires et les centres de formation dans la ré-

gion, à partir de mardi. Cette décision a été prise par le Comité régional de lutte contre les catastrophes naturelles et d'organisation des secours, suite aux pluies abondantes enregistrées dans la région, selon la même

source. A Mahdia, la même instance régionale a décidé de suspendre les cours tout au long de la journée de mardi dans sept des 13 délégations du gouvernorat. Il s'agit de Mahdia, Rejiche, Ksour Essef, Sidi Alouane, Bradaa, Chebba et Melloulech, rapporte l'agence tunisienne. A Monastir, les autorités ont annoncé la suspension des cours pour toute la journée dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et les centres de formation professionnelle dans toutes les délégations. A Sfax, il a été décidé également de suspendre les cours pour la période matinale, dans les établissements d'enseignement tous cycles confondus. Les pluies orageuses se poursuivront mardi sur les régions Est du pays, selon un bulletin de suivi de la situation météorologique publié par l'institut national de la météorologie (INM), précise la TAP.

CUBA Six morts après le passage de l'ouragan Oscar (président)

Six personnes ont péri dans l'est de Cuba lors du passage de l'ouragan Oscar, a annoncé lundi le président cubain Miguel Diaz-Canel. "Malheureusement, selon des informations préliminaires, six vies humaines ont été perdues dans la commune de San Antonio del Sur", dans la province de Guantanamo (est), a déclaré le chef de l'Etat dans une allocution retransmise par la télévision d'Etat. Outre la commune de San Antonio del Sur, celle d'Imias, située dans la même province, à l'extrémité orientale de l'île, a été durement touchée par les intempéries. "Des inondations à des niveaux jamais enregistrés historiquement dans ces deux zones ont eu lieu", a-t-il ajouté. "Les Forces armées révolutionnaires et le ministère de l'Intérieur prennent la tête des opérations de sauvetage dans ces communes de Guan-

tanamo, où des zones sont toujours inaccessibles", a précisé le chef de l'Etat sur le réseau social X. L'ouragan Oscar, qui a touché terre dimanche soir avec des vents approchant les 130 km/h, avant d'être rétrogradé en tempête tropicale, s'est finalement éloigné lundi soir du territoire cubain. "Le centre de la tempête tropicale Oscar quitte le territoire cubain et se situe dans les mers au nord de la province de Holguin" (est), a fait savoir l'Institut météorologique cubain (Insmet) dans son dernier bulletin de 21H00 (01H00 GMT mardi). Dès dimanche soir, des vagues avaient atteint jusqu'à quatre mètres de hauteur dans la province de Guantanamo. Des toits et murs des maisons ont été endommagés, des poteaux électriques et des arbres sont tombés, selon la presse officielle.

MEXIQUE De fortes pluies et des inondations frappent l'Etat du Veracruz

De fortes pluies et des inondations ont frappé plus de 40 localités de l'Etat du Veracruz, dans l'est du Mexique, provoquées par l'arrivée d'une masse d'air froid dans le sillage de la tempête tropicale Nadine, ont indiqué les autorités lundi. Le secrétariat à la Protection civile de l'Etat a expliqué que 43 communes étaient isolées en raison de la montée des eaux et qu'environ 2.500 habitations avaient été inondées, en particulier dans les villes de Minatitlan et de Coatzacoalcos, dans le sud du Veracruz.

En réponse, le gouvernement de l'Etat a fermé les écoles dans

les localités concernées lundi et prolongé cette mesure jusqu'à mardi. Il a aussi ordonné le déploiement de plans d'urgence dirigés par l'armée, la marine et la Garde nationale, pour "aider la population dans les 32 municipalités les plus touchées, en particulier dans la zone sud", a indiqué la Protection civile sur les réseaux sociaux. Au moins deux personnes sont mortes au Chiapas (sud-est), victimes des pluies intenses tombées dans le sillage de la tempête tropicale Nadine, ont indiqué dimanche les autorités mexicaines. La tempête a provoqué des crues et des

glissements de terrain dans cet Etat frontalier du Guatemala. A travers tout le Chiapas, des routes ont été endommagées, des habitations et diverses installations abîmées. Au Mexique, bordé par les océans Atlantique et Pacifique, la saison annuelle des ouragans se traduit cette année par déjà au moins quatre épisodes, dont le cyclone John qui a été le plus dévastateur, avec au moins 16 morts dans l'Etat du Guerrero (sud) et d'innombrables dégâts matériels dans la cité balnéaire d'Acapulco, déjà détruite l'an dernier par le puissant ouragan Otis.

ROYAUME UNI Collision de trains au pays de Galles: un mort et 15 blessés

Un homme a été tué et quinze personnes ont été blessées lors d'une collision entre deux trains de passagers au pays de Galles, a annoncé mardi la police des transports. L'accident entre les deux rames s'est produit à basse vitesse lundi soir près du village de Llanbrynmaur, dans le centre du pays de Galles. "Nous pouvons malheureusement confirmer qu'un homme est décédé à la suite de

l'accident de ce soir", a déclaré le commissaire Andrew Morgan, un responsable de la police britannique des transports. Les personnes transportées à l'hôpital ne semblent pas avoir subi de blessures graves. La police des transports s'efforce de "comprendre les circonstances qui ont conduit à cette collision", a précisé M. Morgan.

APS

BRÉSIL Un accident de van fait au moins neuf morts au sud du pays

Neuf personnes, dont sept jeunes âgés de 15 à 21 ans, ont perdu la vie dans un accident tragique dans l'Etat du Parana, au sud du Brésil, ont annoncé les autorités locales. Selon la Police routière fédérale, l'accident s'est produit dimanche soir lorsqu'un camion transportant un conteneur a perdu ses freins dans une descente et percuté un van. Le véhicule, qui revenait d'une compétition d'aviron à Sao Paulo, a ensuite été écrasé par le poids lourd après avoir heurté une voiture.

Sur les dix occupants du van, seul un adolescent de 17 ans a survécu avec des blessures légères. Il a été transporté à l'hôpital de Joinville, tout comme le conducteur du camion, qui a été légèrement blessé. Le conducteur de la voiture impliquée est sorti indemne. Les passagers du van faisaient partie d'une équipe d'aviron de Pelotas, dans l'Etat du Rio Grande do Sul, revenant d'une compétition où ils avaient remporté sept médailles. Leur retour triomphal a été tragiquement interrompu par cet accident.

"Avec tristesse, j'ai appris la mort de neuf personnes, dont sept jeunes, dans un tragique accident à Guaratuba. Mes pensées vont aux familles et aux proches des victimes", a écrit le président brésilien Lula da Silva sur le réseau social X. Le gouverneur du Rio Grande do Sul, Eduardo Leite, a également rendu hommage aux victimes, qualifiant les jeunes de "dignes représentants" de leur Etat.

BIODIVERSITÉ Ouverture officielle de la COP16 à Cali pour la sauvegarde de la nature

La 16e Conférence des Nations Unies sur la biodiversité, officiellement connue sous le nom de Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP16), a officiellement débuté lundi à Cali, en Colombie, dans le but de s'accorder sur la mise en œuvre d'objectifs de sauvegarde de la nature d'ici à 2030. "La valeur ajoutée de la tenue de la COP16 en Colombie réside dans notre vision de la paix avec la nature et dans la reconnaissance du fait que le véritable combat du 21e siècle est celui de la vie", indique la ministre colombienne de l'Environnement, présidente de la COP16, Susana Muhamad Gonzalez.

"Si nous parvenons à transformer notre relation avec la nature, ainsi que nos pratiques de production et de consommation, et à mettre en place des actions collectives pour favoriser la vie au lieu de la détruire, nous relèverons les défis les plus importants de notre époque", a-t-elle ajouté, précisant que "la COP16 n'est pas un simple sommet, c'est le chemin qui nous permet de nous mobiliser au niveau mondial vers cet objectif commun". Mme Muhamad Gonzalez a souligné que "la Colombie devient l'épicentre de l'action climatique mondiale, rassemblant des dirigeants et des experts pour relever le plus grand défi de notre temps : protéger notre planète et assurer un avenir durable".

Quelque 15.000 participants, dont 12 chefs d'Etat, et 103 ministres de l'Environnement, devraient prendre part à cette importante rencontre mondiale à Cali, la troisième plus grande ville de ce pays d'Amérique du Sud, qui compte 2,2 millions d'habitants. Lors de cette réunion cruciale, les pays vérifieront dans quelle mesure ils respectent le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, un accord international des Nations Unies conçu pour protéger et restaurer la nature. Ils discuteront de la manière de suivre les progrès et de faire avancer la mobilisation des ressources afin d'atteindre les objectifs de ce plan important visant à enrayer la disparition de plantes, d'animaux et d'écosystèmes.

L'ancien ministre colombien de l'Environnement, Manuel Rodriguez Becerra, a déclaré à ONU Info que l'un des principaux défis était d'amener les pays à faire des progrès plus significatifs dans leurs plans d'action. "Seuls 20 % des pays ont présenté leurs plans nationaux deux ans après la COP15, au cours de laquelle le cadre mondial a été adopté. Nous espérons qu'au cours de la COP16 à Cali, de nombreux pays présenteront leurs plans nationaux ou les feront très prochainement. Il y a là un échec que nous devons reconnaître, et c'est pourquoi il est si important que des progrès soient réalisés en ce qui concerne le système de suivi des objectifs qui ont été fixés", a-t-il indiqué.

La Conférence des Nations Unies sur la diversité biologique, considérée comme l'événement le plus important au monde pour la conservation de la biodiversité, se tient tous les deux ans et rassemble 196 pays. "Le choix de la Colombie pour accueillir cet événement souligne l'importance de la région dans l'agenda mondial de la biodiversité et le rôle fondamental qu'elle joue dans la protection des écosystèmes", peut-on lire sur le site officiel de la réunion internationale.

BECHAR

11.000 doses de vaccin pour la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière (DSP)

Une quantité de 11.000 doses de vaccin contre la grippe sont disponibles à travers les structures de santé de la wilaya de Bechar, dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière (2024/2025), a-t-on appris mardi de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP). Elle a été mise à la disposition des structures de santé relevant des établissements publics de santé de proximité (EPSP) de Bechar, Beni-Ounif, Abadla et Taghit, pour une large vaccination des populations et des professionnels de la santé, a précisé le chef de service de prévention médicale de la DSP, Brahim Benabderahmane. D'autres structures hospitalières, à l'instar de la clinique internationale d'ophtalmologie, l'hôpital Mère-Enfant "Mohamed Boudiaf" à Bechar, en plus de 23 points fixes dans les salles de soins à travers les 11 communes de la wilaya, et six (6) équipes médicales mobiles pour atteindre les zones éloignées, ont été également pourvues de doses de vaccin antigrippal, a-t-il ajouté.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PRODUCTION PHARMACEUTIQUE**Plusieurs mesures pour assurer la disponibilité des anticancéreux**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé, lundi à Alger, une série de mesures pour assurer la disponibilité des médicaments anticancéreux, indique un communiqué du ministère. L'annonce a été faite lors d'une réunion tenue au siège du ministère, avec le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Adda Bounedjar, et le membre de cette Commission, Mohamed Oukal, en présence de cadres du ministère, ainsi que du Directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP).

La réunion a été consacrée à l'examen de la l'état des médicaments anticancéreux, outre, l'encouragement de la production nationale, l'accélération de l'enregistrement des médicaments et le développement des recherches cliniques dans ce domaine. A cette occasion, le ministre a insisté sur l'activation de toutes les méthodes de coordination et l'exploitation de tous les moyens disponibles dans le cadre de la veille, pour éviter tout dysfonctionnement en termes de disponibilité de ces médicaments, et assurer ainsi aux patients une prise en charge permanente.

Il a ordonné d'assurer la disponibilité des médicaments en pénurie sur le marché "le plus tôt possible", avec "l'accélération du parachèvement de la levée de tous les obstacles à l'origine de cette pénurie, et ce, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". M. Aoun a également donné des instructions relatives à l'accélération de l'enregistrement des anticancéreux, notamment les médicaments innovants" soulignant la nécessité de présenter de propositions, de manière urgente, pour trouver les solutions possibles, à travers la mise en place d'une commission de suivi et d'orientation, regroupant des cadres du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, de l'ANPP et des autres instances et secteurs concernés, et ce, dans le but de contrôler la traçabilité des médicaments, selon le communiqué. Pour sa part, le Pr Bounedjar a affiché sa complète disposition à la coordination pour trouver des solutions aux problématiques liées à la disponibilité des médicaments anticancéreux, lit-on dans le communiqué.

MÉDICAMENTS

Mise en garde contre toutes pratiques susceptibles d'entraîner des tensions (ministère)

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a mis en garde, mardi, dans un communiqué, l'ensemble des opérateurs intervenant dans la chaîne du médicament contre toutes les pratiques commerciales susceptibles d'entraîner des tensions ou des ruptures d'approvisionnement de certains médicaments.



"Dans le cadre du plan d'action visant à assurer la disponibilité et l'accessibilité du médicament aux citoyens, le ministère de l'Industrie et de la production pharmaceutique rappelle à l'ensemble des opérateurs intervenant dans la chaîne du médicament (producteurs-importateurs, distributeurs en gros et pharmaciens d'officine) que toutes les pratiques commerciales susceptibles d'entraîner des tensions et/ou ruptures d'approvisionnement de certains médicaments en n'importe quel point du territoire national, sont strictement interdites et sont passibles de sanctions administratives, financières et pénales

conformément à la législation et la réglementation en vigueur", est-il précisé dans le communiqué.

A cet effet, le ministère a mis à la disposition de tous les intervenants dans la chaîne du médicament le portail web (<http://portail.miph.gov.dz/requete-medic/>) pour "toute dénonciation ou réclamation contre toute forme de pratiques commerciales illégales concernant le médicament". "Toute réclamation doit porter l'identification du requérant et être accompagnée d'éléments informatifs justificatifs permettant sa prise en charge", a-t-on souligné de même source.

SÉTIF

De nouveaux équipements et matériels médicaux pour l'hôpital de Bougaâ (direction)

L'établissement public hospitalier (EPH) Saïd Aouamri de la commune de Bougaâ (nord de Sétif) vient d'être renforcé par de nouveaux équipements et matériels médicaux pour ses différents services, a-t-on indiqué, lundi, à la direction de wilaya de la santé. Il s'agit notamment, a précisé Rima Boussouar, chef du bureau de l'information et de la communication de cette direction, de deux (2) appareils de photothérapie pour le service de pédiatrie, portant le nombre total de ces appareils à sept, ce service étant le seul dans la région à prendre en charge ce type de traitement pour les nouveau-nés, ainsi qu'un analyseur d'hormones, un analyseur de composants sanguins et une table de radiologie pour le service de radiologie.

Ces équipements comprennent également un analyseur semi-automatique pour le laboratoire central de cet établissement hospitalier, et deux (2) appareils ECG (électrocardiogramme) pour



l'unité cardiovasculaire du service de médecine interne, selon la même source qui a souligné que ces nouveaux moyens médicaux ont "déjà été mis en service, ce qui permettra d'assurer des prestations médicales de qualité". Mme Boussouar a aussi fait savoir que cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour renforcer et

promouvoir les services de santé, notamment dans les zones éloignées, et pour rapprocher la santé du citoyen, conformément au programme d'action 2024 visant à assurer une meilleure prise en charge du patient.

Pour rappel, la wilaya de Sétif compte notamment, en matière de structures de santé, un centre hospitalo-universitaire (CHU), 6

EPH, 4 établissements hospitaliers spécialisés, en rééducation fonctionnelle à (Ras El Ma), en psychiatrie à Ain Abessa, en pédiatrie et maternité (Mère-Enfant) à El Eulma, en oncologie (lutte contre le cancer) à Sétif, ainsi que 9 établissements publics de santé de proximité (EPSP), 72 polycliniques et 254 salles de soins.

SOUDAN Les infections au choléra dépassent les 26.000 cas dont 737 décès



Les autorités soudanaises ont annoncé mardi que plus de 26.000 cas de choléra ont été enregistrés dans le pays, dont 737 décès, depuis août dernier.

Le ministère de la Santé a indiqué, dans un communiqué, que "39 nouveaux cas de choléra ont été détectés dans 6 Etats, portant le bilan à 26.472 cas, dont 737 décès". Il a déclaré que les Etats sont Kassala, Gedaref et la mer

Rouge (à l'est), le Nil et le Nord (au nord) et Al-Jazira (au centre). Le 12 août, les autorités soudanaises ont déclaré le choléra épidémique dans le pays. Cette urgence sanitaire au Soudan coïncide avec les souffrances

persistantes dans le pays. La guerre entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) qui se poursuit depuis avril 2023 a fait quelque 20 000 morts et plus de 10 millions de personnes déplacées et réfugiées.

VIRUS DU MPOX Un premier cas du nouveau variant confirmé en Allemagne

Un premier cas d'infection au nouveau variant du virus du mpxv, à l'origine d'une importante épidémie en Afrique, a été confirmé en Allemagne, a annoncé mardi l'Institut de veille sanitaire Robert-Koch (RKI). "Le 18 octobre 2024, une infection au mpxv par le nouveau clade 1b, contracté à l'étranger, a été détectée en Allemagne", indique le RKI, ajoutant que "le risque pour la santé de la population en Allemagne" était "faible". L'institut, qui n'a donné de détails ni sur le patient ni sur les circonstances de l'infection, a déclaré observer la situation "de très près" et a indiqué



qu'il adapterait ses recommandations si nécessaire.

Selon le ministère de la Santé de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (ouest), il s'agit d'un homme de 33 ans résidant à Cologne, soigné actuellement dans un hôpital et mis à l'isole-

ment. "On suppose que le patient a été infecté dans un pays d'Afrique orientale", a précisé une porte-parole de la ville de Cologne à l'AFP. Selon plusieurs médias, il est hospitalisé depuis le 12 octobre. Le mpxv, appelé auparavant variole du singe, est une

maladie virale qui se propage de l'animal à l'homme mais se transmet aussi entre humains, provoquant fièvre, douleurs musculaires et lésions cutanées. Sa transmission nécessite "un contact physique étroit", a rapporté le RKI.

AMÉRIQUE LATINE L'OPS demande un meilleur accès aux services de santé pour les migrants du Darién

L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) a publié, lundi, un rapport sur les risques liés à la traversée de la région du Darién et demande aux pays d'Amérique latine d'accorder un meilleur accès aux services de santé et d'accroître leurs politiques et leur surveillance pour protéger des milliers de personnes.

Au cours des trois premiers mois de cette année, plus de 135 000 personnes ont traversé la jungle du Darién, entre la Colombie et le Panama, pour rejoindre l'Amérique du Nord. La plupart de ces migrants sont confrontés à de graves risques tels que les maladies infectieuses, la violence, l'exploitation et des conditions environnementales défavorables, selon l'ONU.

Pour l'Organisation panaméricaine de

la santé, OPS, qui est la branche de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans la région, les pays d'Amérique latine "doivent renforcer les programmes de surveillance sanitaire et améliorer les conditions garantissant la santé des migrants". Cet appel a été lancé après le lancement du rapport "Défis d'accès aux soins de santé pour les migrants en transit dans la région du Darién".

Le rapport de l'OPS révèle que les niveaux de vulnérabilité des migrants ont augmenté ces dernières années, en raison de l'augmentation du nombre de personnes handicapées, de femmes seules et de certaines femmes enceintes, mais aussi de bébés ainsi que d'adolescents et autres mineurs non accompagnés.

APS



ETATS UNIS La mortalité infantile en hausse depuis la fin de la protection



La mortalité infantile a fortement augmenté aux Etats-Unis, notamment en raison d'anomalies congénitales, dans les mois qui ont suivi la révocation par la Cour suprême de la garantie fédérale du droit à l'avortement, selon une nouvelle étude publiée lundi. Mettant fin à un demi-siècle de jurisprudence en juin 2022, la Cour suprême, à majorité conservatrice depuis la nomination de trois juges par Donald Trump, a redonné aux Etats fédérés toute latitude pour légiférer dans ce domaine. Au moins 20 d'entre eux ont depuis mis en place des restrictions partielles ou totales à l'interruption volontaire de grossesse.

Le sujet occupe une place importante dans la campagne présidentielle, à quinze jours de l'élection aux Etats-Unis. Le 5 novembre, les Américains se prononceront aussi sur la garantie par les Etats du droit à l'avortement dans pas moins de dix d'entre eux. Cette nouvelle étude, menée par Maria Gallo et Parvati Singh de l'Université de l'Ohio et publiée dans le journal JAMA Pediatrics, analyse une base de données nationale et ses résultats sur les conséquences des restrictions à l'IVG rejoignent ceux d'études publiées plus tôt cette année sur le seul Etat du Texas, où l'avortement est désormais interdit, y compris en cas d'inceste ou de viol.

Dans les mois qui ont suivi la décision de la Cour suprême, "la mortalité infantile aux Etats-Unis a été plus élevée que ce à quoi nous attendions", les chiffres à l'échelle nationale étant habituellement plutôt stables avec des pics et des creux liés à des effets saisonniers prévisibles, explique à la presse Maria Gallo, professeure d'épidémiologie spécialiste de la santé reproductive. En octobre 2022, en mars 2023 et en avril 2023, les taux de mortalité infantile étaient 7% plus élevés qu'habituellement à l'échelle nationale, avec 247 morts supplémentaires pour chacun de ces mois. La majorité de ces décès ont été attribués à des anomalies congénitales.

"Ce sont des cas dans lesquels, avant la décision de la Cour suprême, il aurait été possible d'avorter plutôt que de mener la grossesse à terme et de devoir assister à la mort de son enfant", souligne Maria Gallo. La prochaine étape pour les chercheuses sera d'établir si cette hausse a été observée dans tous les Etats ou si elle s'est concentrée dans les Etats qui ont restreint l'accès à l'IVG. "Il y a un bilan humain plus large à prendre en compte, en incluant les conséquences sur la santé mentale de se voir refuser un avortement ou d'être forcé à mener à terme une grossesse quand le fœtus présente une anomalie congénitale mortelle", ajoute Parvati Singh.

Faire du sport à deux est plus motivant

Pour se motiver et faire du sport régulièrement, rien de tel que de le pratiquer au moins à deux.

Si vous avez vraiment du mal à chausser vos baskets et que finalement le sport ce n'est pas trop votre truc, bonne nouvelle, la science a trouvé un moyen très simple de vous faire aimer l'exercice physique ! D'après une étude de l'Université du Département de médecine préventive de Californie du Sud, il suffirait de pratiquer le sport en couple ou entre amis pour alimenter et rester motivé. Pour l'étude, Genevieve Dunton et son équipe de chercheurs ont demandé à 117 personnes de 27 à 73 ans de transporter des petits téléphones mobiles avec eux pendant quatre jours. Huit fois par jour, les participants ont reçu un message sur leur téléphone qui leur a demandé ce qu'ils faisaient, avec qui ils étaient, où ils étaient, et s'ils étaient à l'extérieur. Ils ont dû également évaluer leur bien-être, et comment ils appréciaient l'activité qu'ils faisaient. 84 personnes ont rapporté avoir eu une activité physique au cours des quatre jours.

Les personnes qui font du sport sont plus heureuses

Les résultats suggèrent que des participants sont probablement plus susceptibles

de maintenir leur activité physique s'ils sont à l'extérieur, dans les espaces verts et avec des gens, que s'ils sont seuls à la maison.

D'après l'étude, les bénévoles qui font du sport en plein air sont plus heureux que les autres. Mais, ils apprécient davantage les activités physiques quand ils les pratiquent avec leur conjoint, leurs amis ou leurs collègues de travail que seuls.

« Si ces résultats sont confirmés par des études futures », explique la chercheuse Genevieve Dunton, « nous pourrions être en mesure de fournir des recommandations qui encouragent les gens non seulement à être actifs, mais aussi à prendre plaisir à faire du sport, en choisissant les bons lieux et partenaires pour le pratiquer. » Les scientifiques ont constaté que « le choix du lieu et des personnes pour faire du sport participe déjà au bien-être des participants. Stimulés, ils sont enclins à rester motivés car l'activité physique leur apporte bien-être et gratification. »

Les résultats de cette étude ont été dévoilés à une conférence de l'American Public Health Association.



Exercice physique : une arme contre l'insomnie

Pour ressentir l'effet bénéfique de l'exercice physique sur la qualité du sommeil, la pratique doit être constante et continue. Un conseil par toujours facile à appliquer.

Faire de l'exercice aiderait à lutter contre les problèmes d'insomnie, mais les bénéfices ne se font sentir qu'au bout de plusieurs mois d'efforts constants. Les chercheurs américains de l'Université Northwestern ont mené une étude, publiée par la revue *Journal of Clinical Sleep Medicine*, sur 11 volontaires âgés de 57 à 70 ans et souffrant d'insomnie. Chaque participant a pratiqué 30 minutes d'exercice trois fois par semaine. Suite à une évaluation de la qualité du sommeil de ces personnes au début de l'étude et une au bout de 16 semaines, les chercheurs concluent que la perception de l'effort est largement influencée par l'insomnie durant les premières



semaines. Concrètement, les participants à l'étude ont diminué la durée de leurs séances de sport après une nuit d'insomnie car leur niveau de somnolence était trop important. La bonne nouvelle est que, au bout de quatre mois d'exercice régulier, la qualité du sommeil des volontaires s'est nettement améliorée. « En cas d'insomnie, l'exercice ne vous rendra pas le sommeil tout de suite.

C'est une relation à long terme. Il faut persévérer et ne pas se décourager », assure Kelly Glazer Baron, l'un des auteurs de l'étude.

Les chercheurs rappellent que prescrire de l'exercice aux seniors est préférable aux médicaments qui sont souvent responsables de perte de la mémoire et de chutes. Le sport serait donc une solution plus saine, à condition de s'accrocher et d'avoir une bonne motivation pour être assez régulier.

Marcher le soir aide à baisser la glycémie



Des chercheurs américains ont réalisé une étude en analysant le taux de sucre dans le sang de dix volontaires. Résultat : la marche digestive du soir est la plus efficace pour réduire la glycémie. Avez-vous tendance à vous reposer sur le canapé après le dîner ? Si vous remplacez cette habitude par une promenade d'au moins 15 minutes à un rythme soutenu, vous pourriez faire baisser le taux de sucre dans le sang.

Des chercheurs américains ont mené une étude rigoureuse à l'aide de dix volontaires âgés de plus de 60 ans. Les participants, non-fumeurs, ne souffrant pas d'obésité, sédentaires, avec une glycémie normale, ont accepté de répéter une série d'exercices trois fois, à quatre se-

maines d'intervalle.

Lors de la première phase du test, ils sont restés isolés pendant 48 heures, sans faire aucun exercice physique, pendant que les chercheurs surveillaient leur glycémie. Le jour suivant, ils ont eu le choix entre une balade de 15 minutes après chaque repas soit la pratique d'un exercice pendant 45 minutes le matin à 10h30 ou l'après-midi après 16h30.

Les scientifiques ont analysé le taux de sucre des personnes participants à l'étude. Ils ont ainsi révélé que, même si l'exercice physique pratiqué le matin ou l'après-midi aide à diminuer le taux de glycémie dans le sang, rien n'est plus efficace qu'une marche rapide de 15 minutes le soir.

Forme : les jeunes sont moins endurants que leurs parents au même âge

Les comportements sédentaires et la hausse de l'obésité commencent à se faire sentir : la nouvelle génération pourrait être la première à vivre moins longtemps que la précédente. En cause, des capacités cardio-vasculaires en baisse de 15% chez les enfants par rapport à leurs parents au même âge. Ce sont les résultats d'une étude présentée aux sessions scientifiques 2013 de l'American Heart Association, à Dallas et relayée par Le Figaro.

Les chercheurs de l'université d'Australie-Méridionale ont analysé 50 études menées sur plus de 25 millions d'enfants âgés de 9 à 17 ans et vivant dans 28 pays, entre 1964 et 2010. En évaluant les performances de ces jeunes sur une distance à parcourir, l'équipe de Grant Tomkinson a conclu que ces derniers courent moins vite et moins longtemps que leurs parents au même âge. Plus exactement, ils ont perdu 5% de leurs capacités cardio-vasculaires tous les dix ans, quel que soit leur sexe, leur âge ou leur pays de résidence.

La France sort du lot « Nous n'avons pas de données complètes avant 1975, mais cela semble être le point de basculement où les choses ont commencé à empirer. Les deux principaux coupables semblent être l'augmentation du poids des enfants et leur moindre pratique d'une activité physique prolongée et vigoureuse », explique Grant Tomkinson au Figaro. « De 3 à 60% de la perte d'endurance à la course peut être expliquée par l'augmentation de la masse grasseuse », ajoute le chercheur.

Bonne nouvelle, la France affiche de meilleurs résultats que les autres pays pris en compte par l'étude, les capacités cardio-vasculaires des enfants n'auraient diminué que de 2% par décennie.

Infographic.fr

S P O R T

Trop en faire, c'est mauvais pour la santé ?

Faire de l'exercice c'est bien pour la santé. Mais point trop n'en faut ! Des chercheurs américains mettent en garde les accros du sport contre les risques cardiaques.

A trop courir on pourrait bien fatiguer son cœur et vivre moins longtemps ! Deux chercheurs américains jettent un pavé dans la mare en allant à contre-courant des nombreuses études vantant les bienfaits du sport sur l'espérance de vie. Sans les rejeter d'un bloc, les scientifiques apportent une nuance en soulignant les dangers d'un excès de sport sur l'organisme et en particulier le cœur. Les chercheurs ont décortiqué plusieurs travaux portant sur la santé de plus de 50 000 coureurs pendant une période de trente ans. Ils sont arrivés à la conclusion que l'excès de sport est contre-productif : « Une routine d'activité physique modérée peut allonger votre vie de plusieurs années. A l'inverse, courir trop vite, trop loin et pendant de trop longues années, peut raccourcir votre existence », assurent les cardiologues James O'Keefe et Carol Lavie qui signent un éditorial dans la revue spécialisée *Heart*.

Du sport, oui mais avec modération

La pratique d'un sport pendant plus d'une heure ou deux par jour (ce qui est considéré par les chercheurs comme de l'exercice intensif) peut user le cœur en ébranlant ses tissus, en les déchirant, assurent les cardiologues. Les sportifs réguliers devraient donc être plus raisonnables en se limitant à une séance quotidienne de 30 à 50 minutes maximum. Et les marathoniens devraient lever le pied en courant de façon occasionnelle et non toute leur vie. Le danger de ce type d'études, c'est qu'on



s'en serve d'argument pour rester assis dans son canapé.

Bouger un peu c'est toujours mieux que rien, ça personne ne le remet en cause. Il est fort à parier que cette nouvelle étude fasse

bondir les autorités de santé à l'heure où les surpoids et l'obésité touchent de plus en plus de personnes. Cela pourrait en effet parasiter les messages de prévention sur les dangers du manque d'exercice.

Inutile de s'étirer avant le sport ?

Les bienfaits de l'éirement avant une séance de sport sont remis en cause par une nouvelle étude. Alors, stretching ou pas stretching ?

S'étirer au cours de la journée chasse le stress et les contractures musculaires. Mais si ce n'était pas bon avant le sport ? Le *New York Times* rapporte une étude qui déconseille les étirements, les jugeant contre-productifs avant l'effort. Non seulement ils ne préviennent pas les blessures mais ils diminuent la force et les performances des sportifs, suggère l'étude. L'étude de l'Université de Zagreb en Croatie, parue dans *The Journal of Strength and Conditioning Research*, affirme que les étirements avant de soulever des poids rend le sportif plus faible que plus apte à l'effort. Cela réduirait la force des muscles de plus de 5%.

Pourquoi a-t-on érigé le stretching comme un élément incontournable avant le sport ? On l'a



longtemps valorisé au titre qu'il améliorerait la flexibilité des muscles et des tendons. Mais aujourd'hui, l'importance de l'éirement est discutée. Beaucoup de sportifs ont tendance à le confondre avec l'échauffement des muscles.

Autre argument pro stretching mis à mal, la croyance selon laquelle s'étirer avant l'effort préviendrait les blessures. Cette théorie est compromise depuis la parution d'une récente étude américaine. Menée sur 1 398 joggeurs, celle-ci a montré que les sportifs n'étaient pas plus exposés aux blessures s'ils ne s'étaient pas avant la course. Il semblerait même que l'éirement avant le sport userait plus rapidement les muscles, alors trop sollicités.

Morale, on fait un petit échauffement avant son sport et on réserve le stretching pour la fin. Les muscles pourront récupérer plus rapidement de l'effort et vous aussi !

SAHARA OCCIDENTAL

Les délégations espagnole et italienne présentes dans les camps des réfugiés sahraouis reçues par le Président Ghali à Chahid El-Hafedh

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a reçu, lundi, les deux délégations espagnole (Pays Basque) et italienne, présentes dans les camps des réfugiés sahraouis en soutien au peuple sahraoui et à sa cause juste.



M. Ghali a reçu, au siège de la Présidence à Chahid El-Hafid, aux camps des réfugiés sahraouis, une délégation espagnole du pays basque où il s'est félicité de cette visite, exprimant "la reconnaissance de tout le peuple sahraoui pour les positions de soutien affichées par les associations d'amitié et de solidarité au Pays basque avec la lutte du peuple sahraoui et sa cause juste", indique l'Agence de presse sahraouie (SPS). Le président sahraoui a informé la délégation espagnole des développements de la question sahraouie et des acquis obtenus par le peuple sahraoui sur les plans national

et international, soulignant qu'il "poursuivra sa lutte sans relâche jusqu'à ce qu'il réalise ses objectifs nationaux pour la liberté et l'indépendance". Dans le cadre de sa visite, la délégation espagnole s'est enquis du fonctionnement des établissements sahraouis dans les camps des réfugiés sahraouis et des projets financés par le gouvernement basque.

Dans le même sillage, le Président Ghali a reçu une délégation italienne du Comité international pour le développement des peuples, (CISP) conduite par Alessandro De Luca, qui effectue une visite aux camps des ré-

fugiés sahraouis dans le cadre de la solidarité avec le peuple sahraoui et du lancement d'un projet humanitaire financé par l'Agence italienne pour la coopération (AICS), couvrant les secteurs de la santé, de l'éducation et du développement économique. A noter que le Comité international pour le développement des peuples (CISP) est l'une des plus anciennes organisations non gouvernementales présentes dans les camps et est aussi une organisation partenaire du Croissant-Rouge sahraoui dans la mise en œuvre de plusieurs projets humanitaires.

L'armée sahraouie cible des bases de l'occupation marocaine dans les régions de Chedimia et Ross Sebti

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des bases militaires de l'armée d'occupation marocaine dans les régions de Chedimia et Ross Sebti dans le secteur de Mahbès, a indiqué, lundi, un communi-

qué de la Direction centrale du commissariat politique de l'Armée sahraouie. Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), des détachements avancés des unités de l'Armée de libération sahraouie (APLS) ont ciblé,

lundi soir, un poste de commandement d'un bataillon relevant de l'armée marocaine dans le secteur de Mahbès et ont bombardé des retranchements et des bases militaires de l'armée d'occupation marocaine dans les régions de Ched-

mia et Ross Sebti dans le même secteur. Les attaques de l'armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, "qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles", conclut le communiqué.

Adoption d'une résolution en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui: la diplomatie marocaine en mode schizophrénie

La 4ème commission de l'Assemblée générale de l'ONU a adopté dernièrement une résolution reconnaissant le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination sans que le Maroc ne s'y oppose, ni les pays qui soutiennent ses thèses. Le fait que le Maroc n'ait pas émis d'objection à cette résolution reflète la schizophrénie de la diplomatie marocaine qui s'emporte lorsque des pays comme l'Algérie défendent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, mais ne s'oppose pas à l'adoption d'une telle résolution par l'Assemblée générale. La résolution a été adoptée par consensus, ce qui veut dire que l'ensemble des pays partageant les thèses marocaines l'ont acceptée. L'adoption de cette résolution intervient dans le contexte de la décision de

la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, ce qui augure une nouvelle phase pour la cause sahraouie sur des bases saines garantissant la fin de la colonisation. La résolution adoptée par l'ensemble des Etats membres des Nations unies, y compris le Maroc, consacre "le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations unies et dans sa résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960, qui contient la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples" sous domination coloniale. Elle "réaffirme la responsabilité de l'Organisation des Nations unies à l'égard du peuple du Sahara occidental". La

même résolution "se félicite des efforts déployés par le Secrétaire général et son envoyé personnel pour trouver au différé une solution politique qui soit mutuellement acceptable et assure l'autodétermination du peuple du Sahara occidental". Par ailleurs, elle "prie le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de continuer à suivre la situation au Sahara occidental et de lui présenter un rapport sur la question à sa quatre-vingtième session". L'adoption, une nouvelle fois, de cette résolution signifie un désaveu cinglant au Maroc qui voit la communauté internationale soutenir le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

AFRIQUE - CHINE Des diplomates africains s'attendent à un renforcement de la coopération sino-africaine en faveur du développement vert

L'Afrique et la Chine devraient intensifier leur coopération et leurs investissements, notamment dans le domaine du développement vert, ont déclaré des diplomates africains lors d'un séminaire tenu lundi à Pékin en Chine. Au cours de ce séminaire autour de la coopération sino-africaine dans les investissements, ils ont mis l'accent sur l'importance de renforcer la coopération pratique, le transfert de savoir-faire et la mobilisation d'investissements afin de soutenir la transition verte en Afrique. Rahamtalla Mohamed Osman Elnor, représentant permanent de l'Union africaine auprès de la Chine, a affirmé que les dix actions de partenariat pour la modernisation, proposées par la Chine, avaient tracé une feuille de route pour l'Afrique, et en particulier, les actions dans des secteurs clés tels que le développement vert contribueraient à atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

"En se concentrant sur des domaines comme la fabrication verte (...), nous pouvons bâtir ensemble un écosystème où les entreprises chinoises prospèrent aux côtés des entreprises africaines", a-t-il estimé, notant que l'Afrique représente aujourd'hui et à l'avenir un marché de premier plan pour les possibilités de croissance vert à l'échelle mondiale. Syabonga Cyprian Cwele, ambassadeur d'Afrique du Sud en Chine, a salué le soutien de la Chine dans le cadre des investissements destinés à promouvoir l'énergie propre et la transformation verte des industries traditionnelles en Afrique du Sud, notamment sur fond de la promotion de la transition énergétique sud-africaine. M. Cwele a exprimé sa confiance quant à l'émergence future de nouveaux projets de coopération bilatérale en énergie verte en Afrique du Sud. Le séminaire, ayant pour thème "Poursuivre la modernisation par la coopération des investissements de haut niveau entre la Chine et l'Afrique", a été organisé par le Fonds de développement sino-africain (CADFund) et l'Académie chinoise de la Coopération commerciale et économique internationale du ministère chinois du Commerce.

SOMALIE Nomination de nouveaux ministres

Le Premier ministre somalien, Hamza Abdi Barre, a publié, lundi, un décret nommant de nouveaux ministres dans son gouvernement. Selon un communiqué publié par le cabinet du Premier ministre, parmi les noms dévoilés figurent Ilmi Mohamed Nour nommé ministre des Travaux publics, succédant au ministre Abdel Salam Abdel Ali, qui a été démis de ses fonctions. Abdul Salam Abdul Ali a également été nommé deuxième vice-Premier ministre, un nouveau poste au sein du gouvernement fédéral.

Youssef Mohamed Adam a été nommé ministre du Travail et des Affaires sociales, et Mohamed Ahmed Adam a été nommé ministre des Ports et des Transports maritimes. Parmi les ministres également nommés figurent Ilyas Sheikh Omar Abubakar, ministre d'Etat chargé du ministère de la Justice et de la Constitution, Ismail Shri Jama, ministre d'Etat chargé du ministère du Pétrole et des Mines. Le communiqué cite Abdi Barre disant qu'il a nommé les nouveaux membres de son gouvernement sur la base de ses consultations avec le président somalien Hassan Sheikh Mohamud.

APS

PALESTINE

Espagne: des personnalités du monde culturel demandent au gouvernement de mettre fin au commerce d'armes avec l'entité sioniste

Des dizaines de personnalités du monde culturel espagnol ont appelé mardi le gouvernement de leur pays à mettre un terme au commerce d'armes et d'équipements militaires avec l'entité sioniste, engagée dans une guerre génocidaire dans la bande de Gaza.



Dans une lettre adressée mardi au Premier ministre, Pedro Sanchez, des dizaines de personnalités culturelles telles que le cinéaste Pedro Almodovar, l'écrivain Alana S. Portero, l'actrice Victoria Luengo, le présentateur Andreu Buenafuente et l'artiste Rozalén, demandent de "prendre des mesures urgentes pour imposer un embargo sur les armes (contre l'entité sioniste)". Les signataires, toutes disciplines artistiques confondues, ont exprimé leur "profonde préoccupation par la grave situation d'oppression et de violence subie par le peuple palestinien sous le génocide et le régime d'apartheid et d'occupation (sioniste)".

Ils ont déclaré, dans leur lettre, que "l'Espagne restera un partenaire dans ce massacre (à Gaza)

aussi longtemps qu'elle maintiendra des relations militaires avec (l'entité sioniste)". Les signataires de la lettre ont ajouté: "Nous assistons avec horreur aux massacres commis (par l'armée sioniste) chaque jour depuis des mois", soulignant que l'arrêt du commerce des armes avec l'entité sioniste n'est pas seulement une "obligation morale", mais aussi un "engagement envers le droit international".

Ils affirment attendre "une réponse rapide et ferme" et "une position courageuse et cohérente" du chef du Gouvernement espagnol. "L'histoire nous jugera sur nos actions dans des moments critiques comme celui-ci. Nous ne pouvons pas continuer à permettre (à l'entité sioniste) de tuer davantage de Palestiniens. Mettons fin à cette horreur", ont-ils dit. De son côté, le

parti d'extrême gauche espagnol "Podemos" avait exhorté le gouvernement de son pays à rompre ses relations avec l'entité sioniste qui poursuit son agression génocidaire contre la bande de Gaza depuis plus d'un an, selon la presse espagnole.

Ce parti a menacé, en effet, de cesser de soutenir le gouvernement du Premier ministre Pedro Sanchez si celui-ci ne rompt pas ses relations diplomatiques et commerciales avec l'entité sioniste. Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste mène une guerre génocidaire contre Gaza, faisant 42.718 martyrs et 100.282 blessés parmi les Palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 disparus, dans un contexte de destruction massive et de famine meurtrière.

Escalade sioniste en Palestine : début de la réunion d'urgence de la Ligue arabe

Les travaux du Conseil de la Ligue arabe ont débuté mardi lors de sa session extraordinaire au niveau des délégués permanents, à la demande de l'Etat de Palestine, dans le contexte de la poursuite de l'escalade des agressions sionistes à l'encontre des Palestiniens qui dure depuis une année, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa. La réunion

se tient à la lumière des crimes de génocide continus de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien, outre les déplacements forcés, les destructions massives dans la bande de Gaza, et la famine, visant l'extermination des Palestiniens, en particulier dans le nord de l'enclave palestinienne. La délégation de l'Etat de Palestine était dirigée par son délégué

après de la Ligue des Etats arabes, Mohannad Al-Aklouk. La Palestine a présenté dimanche une demande urgente pour la tenue d'une session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau des délégués permanents "dans les plus brefs délais". Mohannad Al-Aklouk avait indiqué que la Ligue arabe devait assumer ses responsabilités face aux crimes sionistes

sans précédent dans l'histoire, qui représentent "une menace réelle pour la sécurité nationale et arabe dans son ensemble". Outre les martyrs et les blessés palestiniens, le génocide sioniste qui se poursuit dans la bande de Gaza depuis un an, a causé des destructions massives de bâtiments résidentiels et d'infrastructures et une famine meurtrière.

Ghaza: l'entité sioniste refuse l'évacuation des personnes bloquées sous les décombres au nord (UNRWA)

Les forces d'occupation sionistes ont rejeté une demande urgente présentée par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), pour évacuer les personnes coincées sous les décombres à la suite de l'agression en cours dans le nord de la bande de Gaza, indique l'agence onusienne. Inas Hamdan, responsable de la communication à l'UNRWA, a déclaré dans un communiqué de presse, lundi, que l'occupant sioniste avait "refusé la demande de l'UNRWA", alors que la

famine s'aggrave dans le nord de la bande, dans le contexte de génocide commis par l'occupation et de la politique de nettoyage ethnique à laquelle sont soumis les habitants de la région. "Pendant les deux dernières semaines, nous avons averti à plusieurs reprises que le renforcement du siège sur Jabalia et la province nord en général aggrave la situation de manière catastrophique, et que les opérations militaires (sionistes) en cours exposent des dizaines de milliers de civils à un danger imminent", a-t-elle

ajouté. "De plus, l'attaque militaire dans le nord de Gaza coupe l'accès des gens aux besoins essentiels à leur survie, y compris l'eau", a poursuivi Mme Hamdan. Concernant le système de santé, Hamdan a rapporté que l'armée d'occupation "a ciblé directement deux des trois hôpitaux restants dans la province nord de Gaza, le 18 octobre (l'hôpital Al-Awda et l'hôpital indo-nésien), soulignant que ces attaques aggravent de manière très préoccupante la crise humanitaire que connaît le nord de Gaza".

PÉROU

L'ex-président péruvien Toledo condamné à 20 ans de prison pour corruption

L'ancien président péruvien Alejandro Toledo, 78 ans, a été condamné lundi par un tribunal de Lima à une peine d'emprisonnement de 20 ans et six mois pour corruption et blanchiment d'argent dans le cadre du scandale du géant du BTP Odebrecht. Alejandro Toledo (2001 à 2006) a été reconnu coupable, conformément aux réquisitions du parquet, d'avoir perçu des dizaines de millions de dollars du géant brésilien en échange de l'octroi de marchés publics.

COLOMBIE

Le gouvernement succède à la Chine à la présidence de la COP16 sur la biodiversité

La 16e réunion de la Conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (COP16) s'est ouverte lundi à Cali, dans le sud-ouest de la Colombie, la Colombie succédant à la Chine à la présidence tournante. Lors de la cérémonie d'ouverture, le ministre chinois de l'Ecologie et de l'environnement, Huang Runqiu, a félicité la Colombie d'avoir accueilli la COP16, qui réunit des délégations de 196 pays. La ministre colombienne de l'Environnement, Susana Muhamad, a remercié son homologue chinois pour son soutien et a présenté le plan d'action colombien pour la biodiversité, dont l'objectif est de contribuer à la protection et à la conservation de la nature à l'horizon 2030, conformément aux 23 objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

Susana Muhamad a déclaré que le gouvernement colombien mobiliserait tous les secteurs pour promouvoir une transformation du mode de vie, en particulier dans l'économie, afin de veiller à ce que la nature ne continue pas à être victime des actions humaines. "Le gouvernement colombien nous a permis de nous réunir ici et de forger cette coalition de volonté, une coalition visant à faire de la paix avec la nature un objectif stratégique fondamental. Nous devons travailler ensemble sur la base de principes et, pour ce faire, nous devons être totalement transparents", a-t-elle estimé. Elle a également souligné l'importance d'élargir la participation des populations autochtones aux négociations de la COP16 et de valoriser leurs connaissances dans le cadre de la protection de la planète. La COP16, qui a officiellement débuté lundi, devrait rassembler plus de 12.000 participants jusqu'au 1er novembre.

LIBAN

13 martyrs lors d'un raid sioniste autour de l'hôpital Hariri (nouveau bilan)

Le bilan s'est alourdi à 13 martyrs, dont un enfant, et 57 blessés, à la suite du raid lancé lundi soir par les forces sionistes aux abords de l'hôpital Rafik Hariri, dans la banlieue sud de Beyrouth, a annoncé mardi le ministère libanais de la Santé. Le ministère a indiqué dans un communiqué, que "le raid de l'ennemi (sioniste) dans la zone d'Al-Jnah, à proximité de l'hôpital Hariri, a entraîné la mort de 13 personnes, dont un enfant, tandis que le nombre de blessés s'élève à 57". Il a expliqué que parmi les blessés "17 cas ont nécessité une hospitalisation pour traitement, et 7 d'entre eux sont dans un état critique".

Le raid a également causé d'importants dégâts à l'hôpital Hariri, selon le communiqué. Lundi soir, des avions militaires sionistes ont lancé un raid sur les environs de l'hôpital sans avertissement préalable, faisant dans un premier temps 4 martyrs, dont un enfant, et 24 blessés. L'agression contre le Liban depuis octobre 2023 a fait au total 2.483 martyrs et 11.628 blessés, dont un grand nombre de femmes et d'enfants, outre plus de 1.340.000 personnes déplacées. La plupart des victimes et déplacés ont été recensés après le 23 septembre dernier, selon les dernières données officielles libanaises.

ELLE AURA LIEU DU 26 AU 30 OCTOBRE À TIZI OUZOU 18^e édition du festival du film amazigh

La 18^e édition du festival culturel national annuel du film amazigh se tiendra du 26 au 30 octobre 2024 à Tizi Ouzou avec, au programme la projection de plusieurs films ainsi que des activités annexes. Il est ainsi question d'ateliers d'écriture du scénario, des masters class au profit des jeunes amateurs du cinéma.

Par **Samy Amrane**

Cette édition est dédiée à la révolution des algériens contre le colonialisme français puisqu'elle coïncide avec le 70^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale. Plusieurs réalisateurs seront ainsi présents lors de la présentation de leurs productions cinématographiques. La directrice de la culture et des arts, Nabila Goumeziane et le commissaire du festival, Amar Tribeche, animeront une conférence de presse demain, mercredi, afin de parler de cet événement qui a l'habitude de créer une grande animation dans la ville de Tizi Ouzou et, par extension des activités, plusieurs localités de la wilaya puisque des projections de film seront programmées dans des villes et villages, histoire de permettre aux habitants de l'intérieur de la wilaya de suivre cette manifestation. Pour ce qui est de la participation aux ateliers, la direction de la culture et des arts exhorte tous les jeunes voulant y prendre à s'inscrire, au préalable, à travers un formulaire mis en ligne sur le site de cette institution. Il faut rappeler que le festival culturel national annuel du film amazigh a vu le jour à la fin des années 1990. Il a sillonné plusieurs wilayas du pays comme il a accueilli de nombreuses personnalités dans le monde du cinéma. Il était organisé sous la houlette de Si Hachemi Assad, actuel secrétaire général du HCA, qui a fait un grand travail pour permettre à ce festival de gagner en audience. Le FCNAFA a été ensuite sédentarisé à Tizi Ouzou. Depuis quelques années, il est organisé par la direction de la culture et des arts de la



wilaya de Tizi Ouzou. Après Farid Mahiout qui était commissaire de ce festival, c'est le réalisateur Amar Tribeche qui est actuellement à la tête de cette manifestation.

Par ailleurs, rappelons qu'à l'issue de la 17^e édition de cette manifestation cinématographique, le jury avait décerné un prix spécial au film Tamachahut N Selyuna de Aziz Chemlou. Pour le court métrage, le prix spécial du jury avait été attribué au film «

Tayemmat » de Omar Amroun, et le film de Slimane Bounia, « celui qui brûle ». Dans la catégorie documentaire, la mention spéciale du jury avait été décernée au réalisateur Djamel Bacha pour son film sur la gestion des déchets de Bouzeguène tandis que le prix de l'olivier d'or avait été remis à deux réalisateurs, à savoir Abderazak Larbi Cherif respectivement leurs productions sur la JSK « Asmi I Terbah » et le film Juba II.

S. A.

CINÉMA

Tizi-Ouzou: le film "Fouroulou" au festival national du film Amazigh samedi prochain

Le film "Fouroulou" du réalisateur Ali Berkennou, adapté du roman Le Fils du pauvre de l'écrivain Mouloud Feraoun, sera projeté samedi prochain à Tizi-Ouzou, en ouverture de la 18^e édition du festival Culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA), a annoncé la direction locale de la culture et des arts.

Ce long métrage retrace le parcours de Fouroulou Menrad, le personnage principal du premier roman de Mouloud Feraoun (1913-1962). Le Fils du pauvre, publié en 1950. L'ouvrage, où l'auteur a introduit des éléments autobiographiques de son enfance au village Tizi Hibel, retrace la vie de Fouroulou, l'enfant

berger né dans une famille pauvre, dans un petit village de Kabylie, et qui deviendra instituteur.

Le réalisateur Ali Berkennou a ainsi mis à l'écran l'itinéraire et la détermination d'un enfant issu d'une famille pauvre à changer son destin grâce à l'instruction. Un parcours difficile qui retrace non seulement la vie de Fouroulou, mais aussi la précarité dans laquelle vivaient les populations sous la colonisation française.

Le film sera projeté samedi prochain à 17H30 à la salle de cinéma Djurdjura, selon la direction de la Culture. Né le 8 mars 1913 à Tizi Hibel (commune d'Ath Mahmoud), Mou-

loud Feraoun fréquenta l'école à l'âge de sept ans, puis il poursuivit ses études au collège de Tizi-Ouzou et à l'école normale de Bouzareah. Après ses études, il commença sa carrière d'enseignant et sera nommé instituteur dans son village natal en 1935. Il a occupé le poste de directeur d'école, puis il a été inspecteur.

Il a été lâchement assassiné le 15 mars 1962, avec cinq de ses compagnons, Ali Hamoutene, Salah Ould Aoudia, Etienne Basset, Robert Aymar et Max Marchands, par l'Organisation armée secrète (O.A.S.), un groupuscule français d'ultras opposés à l'indépendance de l'Algérie. Pour rappel, le FCNAFA se tiendra du

26 au 30 octobre courant sous le slogan "Le film au cœur de la Révolution" avec au menu la projection des films en compétition pour le prix l'Olivier d'or, des conférences-débats, des master class et des ateliers de formation sur les métiers du cinéma.

Le programme détaillé de ce rendez-vous culturel qui revient après une interruption de plus de quatre ans, sera communiqué demain mercredi lors d'une conférence de presse qui sera animée conjointement par le commissaire du festival Amar Tribeche et la directrice de la culture et des arts Nabila Goumeziane.

APS

CLÔTURE DE LA SEMAINE CULTURELLE SUD-CORÉENNE Remise des prix aux lauréats du Festival "K-Pop" et du concours de la langue coréenne

La cérémonie de clôture de la 9^e édition de la semaine culturelle sud-coréenne "Semaine de la Corée" (8-21 octobre), s'est tenue, lundi au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria à Alger, lors de laquelle des prix ont été remis aux lauréats du Festival de la "K-pop" et du concours de la langue coréenne.

A cette occasion, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, M. You Ki-Jun, a exprimé sa "profonde gratitude" au ministère de la Culture et des Arts ainsi qu'au Palais de la Culture pour leur rôle dans l'organisation de ce Festival, qui est, a-t-il dit, "un événement marquant". Par ailleurs, il a salué le "développement remarquable" des liens culturels entre son pays et l'Algérie, soulignant que "de tels Festivals sont une précieuse opportunité pour partager nos cultures et approfondir ainsi notre compréhension et respect mutuels".

La cérémonie de clôture a été ponctuée par les performances des dix finalistes de la catégorie "Chant en coréen" et de la catégorie "Danse et chorégraphie", qui ont présenté leurs spectacles sur scène devant le jury, puis il a été procédé à l'annonce des gagnants des deux catégories et du lauréat du prix du public.

Par ailleurs, et sous le thème "Le rôle de la jeunesse algérienne dans l'avenir des relations bilatérales", la finale du concours de la langue coréenne a également eu lieu lundi matin au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, suivie de l'annonce des trois premiers lauréats de ce concours.

S'agissant du programme cinématographique, et dans le cadre des activités du groupe de coopération "MIKTA", qui comprend la Corée du Sud, la Turquie, le Mexique, l'Indonésie et l'Australie, le long métrage "Little Forest" (2018) de la réalisatrice sud-coréenne Yim Soon-Rye a été projeté le 12 octobre à la salle Ibn Zeydoun.

La "Semaine de la Corée", organisée par l'ambassade de la République de Corée en Algérie depuis 2016, tend à renforcer les relations bilatérales entre la République de Corée et l'Algérie dans le domaine culturel, à promouvoir l'entente mutuelle, à créer des opportunités de coopération et d'échange, notamment entre les jeunes et à faire connaître la culture sud-coréenne dans toute sa diversité.

BATNA

Plusieurs opérations inscrites en 2024 au bénéfice du site archéologique et du musée de Timgad (responsable)

Plusieurs opérations ont été inscrites en 2024 au bénéfice du site archéologique et du musée de Timgad (Batna), a indiqué, lundi, le responsable du musée et du site de Timgad, Chafik Boughrara, également chargé des sites de Zana, d'Imedghassen et de Tobna. "Ces opérations inscrites par le ministère de la Culture et des arts portent sur la valorisation du site et du musée, ainsi que leur sécurisation contre tous les risques, en plus de la restauration du musée qui renferme des mosaïques rares et uniques", a ajouté M. Boughrara dans une déclaration à l'APS.

L'étude de ces opérations, déjà engagée, est actuellement en cours par des bureaux d'études spécialisés dans le domaine, a-t-il ajouté, notant qu'il est prévu d'entamer les travaux "au début de l'année 2025". Le responsable de ces sites archéologiques, gérés par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés a mis l'accent sur l'importance des opérations inscrites pour le site et le musée qui renferment des vestiges et des pièces archéologiques remontant à l'époque romaine.

La même source a également souligné que les travaux seront menés "avec le plus grand soin pour préserver les caractéristiques du musée et du site de l'antique Thamugadi en tenant compte de leur valeur historique et archéologique". Construite par les Romains en l'an 100, la cité archéologique de Timgad, située à 36 km à l'est de Batna, a conservé ses vestiges, tels que le théâtre antique et le musée où sont conservées plus de 86 mosaïques de différentes dimensions. Le site archéologique de Timgad, d'une superficie totale de 83 hectares, classé au patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 1982, attire d'année en année un nombre croissant de touristes de l'intérieur et de l'extérieur du pays.

TECHNOLOGIE

Les promesses et les dangers des avancées technologiques examinés au Conseil de sécurité de l'ONU

Les promesses et les dangers des avancées technologiques rapides ont été au menu d'une réunion lundi, du Conseil de sécurité de l'ONU, mettant en évidence à la fois les solutions révolutionnaires et les risques émergents pour la paix et la sécurité mondiales.

Le Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), Robin Geiss, a attiré l'attention, sur la technologie quantique, qui pourrait avoir d'ici cinq à dix ans des impacts multiples et significatifs sur la sécurité mondiale. L'informatique quantique, a-t-il expliqué, pourrait perturber la sécurité de l'information et des communications en rendant obsolètes les techniques de cryptage traditionnelles. En même temps, elle pourrait révolutionner la guerre en permettant aux capteurs de détecter des objets sous terre ou sous l'eau.

Cette technologie "ouvrira une nouvelle ère pour l'intelligence artificielle (IA) en permettant le calcul de modèles qui ne peuvent actuellement pas être exécutés même sur les ordinateurs les plus puissants", a-t-il expliqué. Alors qu'il a fallu près de 50 ans pour que le réseau électrique des années 1880 atteigne 100 millions de foyers, ChatGPT a franchi le même cap en seulement deux mois en 2022.

"Cela indique une compression drastique du temps dont



disposent les décideurs politiques pour réagir et s'adapter aux avancées scientifiques et technologiques dans le monde d'aujourd'hui", a-t-il poursuivi. Dans le même temps, "la convergence croissante de différentes technologies, combinée à leur nature intrinsèquement à double usage, peut entraîner des conséquences profondes et imprévues", a averti M. Geiss, soulignant la complexité des avancées scientifiques, technologiques et leur impact sur la société dans son ensemble. En ce qui concerne l'avenir, le responsable a prédit que la prochaine décennie verrait également des avancées majeures dans l'IA générale, qui serait capable de "comprendre, d'apprendre et d'appliquer" des connaissances dans un large éventail de

contextes. Pour le Directeur de l'UNIDIR, "ce changement profond aurait des conséquences de grande portée dans toute la société", appelant à une action urgente pour anticiper à la fois les menaces et les opportunités posées par ces technologies émergentes. Les professeurs suisse Jocelyne Bloch (Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne) et professeur titulaire à l'École polytechnique fédérale de Lausanne -EPFL- au sein de NeuroX) et français Grégoire Courtine (neuroscientifique, EPFL) ont également fait un exposé au Conseil de sécurité, présentant des avancées neuro-technologiques de pointe susceptibles de transformer des vies, tout en soulevant des questions éthiques et de sécurité cruciales.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE Le Wall Street Journal porte plainte contre Perplexity

Le Wall Street Journal et le New York Post ont porté plainte lundi contre Perplexity, une start-up d'intelligence artificielle (IA) générative accusée, comme OpenAI (ChatGPT) par d'autres journaux, de piller leur propriété intellectuelle. Perplexity combine un assistant IA et un moteur de recherche pour trouver des informations sur le web, comme Google, et fournir des réponses aux questions des utilisateurs, comme ChatGPT.

Mais selon le quotidien économique et le quotidien conservateur, la start-up de San Francisco se sert - entre autres - de leurs articles pour alimenter son service. Perplexity "prétend fournir à ses utilisateurs des informations précises et actualisées sur une plateforme qui, selon ses propres termes, permet aux utilisateurs de sauter les liens - vers les sites web des publications originales", déclarent les journaux dans la plainte déposée lundi à New York.

Mais l'entreprise californienne "se livre à des copies illégales massives des articles protégés par le droit d'auteur des éditeurs" et "détourne les clients et les revenus essentiels" des publications, assentent les éditeurs de presse. Fondée il y a deux ans et soutenue par Jeff Bezos (fondateur d'Amazon), Perplexity génère des revenus grâce à des abonnements payants pour les particuliers et a récemment lancé une version pour les entreprises.

Début octobre, le New York Times avait aussi exigé de Perplexity qu'elle cesse de piller indûment ses contenus sous peine de poursuites. La start-up avait contesté les accusations du journal, estimant "qu'aucun organe ne détient de droits de propriété intellectuelle sur des faits, selon la législation".

Le quotidien américain a déjà déposé plainte en décembre contre OpenAI et son investisseur Microsoft pour violation des droits d'auteur. Plusieurs médias ont choisi de signer des accords de licence pour leurs contenus avec des sociétés d'IA générative, dont News Corp, propriétaire du Wall Street Journal et du New York Post, avec OpenAI. D'après la plainte de lundi, Perplexity a ignoré leur requête pour mettre en place un partenariat similaire. Les plaignants demandent des réparations et la destruction de toute base de données contenant des articles tirés de leurs publications.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Boumerdes
Direction des Equipements Publics
NIF : 0010.18001.00009.68

Mise en demeure N°01

- Vu l'opération N° : NE 5.623.8.262.135. 18.01; portants : Réalisation de 04 Unités de dépistage et suivi(UDS) à travers la wilaya en 04 lots séparés :
Lot N°04 : Unité de dépistage et suivi à Afrir.
- Vu le marché : N° :23/623/DEP/2024 du 30/05/2024 portant : Réalisation de 04 Unités de dépistage et suivi(UDS) à travers la wilaya en 04 lots séparés :
Lot N°04 : Unité de dépistage et suivi à Afrir.
- Vu l'ODS de démarrage des travaux N°93/623/ 2024 du 30/05/2024.
- Vu le courrier établi ; par le subdivisionnaire des équipements public de la Daira de DELLYS ; en date du 25/08/2024, signalant une faible cadence dans l'avancement des travaux.
- Vu la mise en garde N° 1081/DEP/SS/2024 en date du 28/08/2024 pour le renforcement de chantier en moyen humains et matériels.
- Vu le courrier établi ; par le subdivisionnaire des équipements public de la Daira de DELLYS ; en date du 23/09/2024, signalant le retard constaté dans l'avancement des travaux, l'insuffisance des moyen humains et le non respect de planning d'avancement des travaux

- Le Directeur des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdes , met en demeure l'entreprise ETBPH/TC BOUSSALAH Rabah faisant élection domicile VILLAGE TIZEGHOUINE COMMUNE DELLYS, titulaire du marché N° : 23/623/DEP/2024 du 30/05/2024 portant Réalisation de 04 Unités de dépistage et suivi(UDS) à travers la wilaya en 04 lots séparés : Lot N°04 : Unité de dépistage et suivi à Afrir. et ce dans un délai de huit (08) jours ; à compter de la publication par voie de presse ; de la présente mise en demeure ; à l'effet de :

- Mobiliser tous les moyens humains et matériels nécessaires pour achever tous les travaux dans les règles de l'art et dans les délais prescrits.

Faute par l'entreprise ; titulaire du marché sus indiqué ; de se conformer aux prescriptions de la présente mise en demeure ; il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur ainsi que les dispositions contractuelles en la matière.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

- Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Ilizi
- Etablissement Public Hospitalier d'Ilizi
- N° 873/D.S.P.W./E.P.H.I/24

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction d'Etablissement Public Hospitalier d'Ilizi organise un concours pour le recrutement dans les spécialités indiquées au tableau ci-dessous :

Grade	Nombre de poste	Mode de recrutement	Condition de recrutement
Médecin Généraliste de Santé Publique	02	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent.
Biologiste du 1 ^{er} degré de santé publique	03	Concours sur épreuves	Par voie de concours sur épreuves les candidats titulaires d'une licence en biologie (microbiologie-parasitologie - physiologie animal - génétique- biologie de la reproduction -biologie cellulaire -biochimie -neurobiologie moléculaire -physiologie pathologie -optique biologique -écologie et environnement -contrôle de qualité et analyse) écologie animale -sciences du végétal et biotechnologie -génie pharmacologique et biochimique.
Administrateur	03	Concours sur épreuves	Par voie de concours sur épreuves d'une licence d'enseignement supérieur : - Sciences juridiques et administratives -Sciences économiques -Sciences financières -Sciences politiques et relations internationales -Sciences commerciales -Sciences islamiques (sharia et droit) -Sciences de gestion -Sciences de l'information et de la communication -Sociologie ; sauf la spécialité sociologie déductive -Psychologie(spcialité)(organisation et travail) ou d'un titre reconnu équivalent
Comptable Administratif Principal	01	Concours sur épreuves	Par voie de concours sur épreuves , les candidats titulaires d'un diplôme d'études universitaires appliquées dans la spécialité ou d'un titre reconnu équivalent.

Contenu du dossier à fournir :

- Demande manuscrite
- (02) Photos d'identité
- Photos copie de la carte nationale d'identité
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme au titre reconnu équivalent.
- Extrait de l'acte de naissance
- la Résidence
- Les candidats retenus devront compléter leur dossier par les pièces suivant :
 - UN acte de naissance ou fiche familial d'état civil pour les candidats mariés.
 - Une attestation justifiant la position du candidat vis-à-vis des obligations du service national.
 - Certificat médical (Médecine général + pneumo-physiologie)
 - (04) Photos d'identité

Le dossier devra parvenir à la (Direction d'Etablissement Public Hospitalier d'Ilizi, Wilaya Ilizi 33000) Tel 029-41-15-83 dans un délai de Vingt (20) jours à compter de la parution du présent avis .

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TRIATHLON

La quatrième édition du mémorial "Ghozali Mohamed" samedi à Sidi Bel Abbas

La quatrième édition du Championnat national de triathlon (garçons et filles), en hommage à Ghozali Mohamed, aura lieu, samedi prochain au niveau du lac Sidi M'hamed Benali à Sidi Bel Abbas, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs.

Cette compétition d'une journée, organisée par le club Sportif amateur El Amjad de Sidi Bel Abbas, en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya et la Fédération algérienne de triathlon, verra la participation de plus de 350 triathlètes de tous niveaux et âges de plusieurs wilayas du pays.

Cette course de triathlon est constituée de trois épreuves d'endurance enchaînées, à savoir la natation sur une distance de 750 m, le vélo (20 km) et la course à pied de 5 km pour les élites, masters et juniors.

La course de la catégorie jeunes, en minimes et cadets, comprend les épreuves de natation 450 m, 9 km de vélo et 2.500 m de course à pied, tandis que la course des benjamins concerne 300 m de natation, 6 km de vélo et 1.700 m de course à pied.

Pour cette édition, toutes les précautions ont été prises pour assurer aux triathlètes inscrits une participation sereine à l'événement, dans le respect des règlements en vigueur, a-t-on indiqué.

COUPE D'ALGÉRIE DE PÉTANQUE JEU COURT TRIPLETTE

La phase finale vendredi et samedi à Chlef



La phase finale de la Coupe d'Algérie de pétanque jeu court tripléte cadets, seniors masculin et féminin aura lieu, vendredi et samedi prochains au complexe des sports et loisirs de Chettia dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs.

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la Fédération algérienne de sports de boules, en collaboration avec la ligue de wilaya de Chlef de sport de boules, verra la de 144 triplétes cadets et seniors masculin et féminin vainqueurs de différentes phases de wilayas du pays, en plus des triplétes lauréats du trophée de la saison passée.

Les boulistes seront répartis en poules de quatre, sachant que les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour disputer les éliminatoires directs. Les demi-finales et finale auront lieu samedi.

TENNIS

Assia Halo la petite fille du maître du chaabi El Anka d'un centre de formation de tennis en Tunisie

Assia Halo une compétence algérienne confirmée se trouve depuis quelques années à la tête de l'un des plus prestigieux centres de formation de tennis en Tunisie, dont le plus réputé dans le continent africain, en effet il s'agit de Mme Assia Halo qui n'est autre que la petite fille du cardinal de la chanson algéroise, El Hadj M'hamed El Anka. Cette dernière s'est imposée en peu de temps dans le fief de l'ancienne, numéro deux mondiale, Ons Jabeur en l'occurrence.



Par F. Yanis

Longtemps marginalisée par les siens notamment en raison d'une stratégie le moins qu'on puisse dire aléatoire, la technicienne algérienne, n'a hélas pas eu d'autres choix que de quitter son pays afin de servir sa passion préférée chez les voisins de l'est, notamment en raison de leurs perspectives dans le domaine

tennistique et qui ne cessent d'ailleurs d'impressionner le bassin méditerranéen.

Coach de tennis puis directrice méthodologique et enfin responsable de ce gigantesque centre de formation, la descendante du grand maître du chaabi, demeure contrairement à la politique nationale, le témoignage des compétences algériennes qui contribuent à la promo-

tion sportive au profit d'autres nations, tandis que la formation sportive locale patine sans la moindre consécration majeure.

Pourtant, bien qu'elle est constamment engagée dans sa mission avec le mouvement sportif tunisien, il n'empêche que le cœur de notre ex-internationale de tennis, bat toujours pour son pays et particulièrement pour son club préféré, à savoir

le Mouloudia d'Alger. Selon nos informations, Mme Assia Halo aurait initié plusieurs formules pour garantir une distinction des jeunes talents dans la cour des grands, mais malheureusement sa méthodologie ne semble guère intéresser les concernés locaux laissant ainsi les voisins tunisiens exploités le savoir-faire de nos compétences.

F. Y.

COUPE DU MONDE D'ESCRIME DE SABRE

Oran accueille une étape de la compétition du 7 au 10 novembre

La ville d'Oran abritera du 7 au 10 novembre, une des étapes de la Coupe du monde de sabre (dames et messieurs) en individuel et par équipes, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs.

Cette compétition, se déroulera à la salle omnisports de 7.000 places relevant du complexe sportif Miloud-Hadefi, précise la même source.

Cette manifestation sportive de quatre jours, organisée par la Fédération algérienne d'escrime, en collaboration avec Fédération internationale d'escrime, verra la présence des meilleurs escrimeurs mondiaux dames et messieurs représentant plus de 30 pays.

"Les préparatifs vont bon train, surtout que la ville d'Oran est habi-



tuée à l'organisation de ce genre de compétition d'envergure, avec à son actif une bonne expérience à même de lui permettre, encore une fois, de réussir l'événement sur tous les plans", selon le directeur de la compétition, Hamoudi Samir.

Les trois premières journées de cette compétition seront consacrées aux épreuves individuelles dames et messieurs, alors que la dernière journée verra le déroulement de l'épreuve par équipes.

Pour rappel, la capitale algérienne, Alger, avait accueilli, l'une des étapes de la Coupe du monde de sabre en 2023 et à laquelle ont pris part quelque 340 escrimeurs dont 155 dames représentant 45 pays, dont le pays organisateur.

TENNIS - BILLIE JEAN KING CUP

La N.2 mondiale Iga Swiatek sera de la partie

La N.2 mondiale Iga Swiatek a annoncé mardi sur les réseaux sociaux sa participation avec la Pologne à la phase finale de la BJK Cup, prévue du 13 au 20 novembre à Malaga (Espagne).

"Rendez-vous à Malaga! Je suis heureuse d'annoncer que je jouerai lors des finales de la Billie Jean King Cup (BJKC)",

une compétition par équipes nationales que la Pologne entamera contre l'Espagne le 13 novembre, a affirmé la joueuse polonaise sur le réseau social X (ex-Twitter).

Quintuple lauréate de tournois du Grand Chelem, Iga Swiatek n'a plus joué depuis sa défaite contre Jessica Pegula

(N.4 au classement WTA) en quarts de finale de l'US Open, au début du mois de septembre. Elle a notamment fait l'impasse sur les tournois WTA 1000 de Pékin (25 septembre-6 octobre), invoquant des "raisons personnelles", et de Wuhan (7-13 octobre), juste après s'être séparée de son entraîneur Tomasz Wik-

torowski. Du fait de son absence, la joueuse polonaise s'est fait doubler lundi en tête du classement WTA par la Bélarusse Aryna Sabalenka. Désormais entraînée par le Belge Wim Fissette, Iga Swiatek a prévu de s'aligner au Masters (2-9 novembre), qui réunira à Ryad les huit meilleures joueuses de la saison.

CAN-2024 FÉMININE (PRÉPARATION) ALGÉRIE Double confrontation amicale au menu des "Vertes" face au Nigeria à Lagos



La sélection algérienne féminine de football, disputera deux matchs amicaux face à son homologue nigérienne, le samedi 26 octobre et le mardi 29 octobre au MJ Arena à Lagos, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), lundi.

En prévision de ce rendez-vous, le sélectionneur national Farid Benstiti a fait appel à 22 joueuses, dont 4 évoluant dans le championnat local. La FAF organisera une zone mixte avec la presse, mardi au niveau du terrain annexe du stade Mustapha-Tchaker de Blida à partir de 15h45. La séance d'entraînement sera ouverte pendant ses quinze premières minutes aux médias pour prendre des photos et filmer des vidéos, selon la même source.

Du côté des "Super Falcons", la fédération nigérienne de football (NFF) a dévoilé lundi une liste de 25 joueuses, dont la majorité évoluent en championnat de la Nigeria, retenues pour ces deux matchs amicaux face aux algériennes.

Pour rappel, l'Algérie a validé son

ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre dernier, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après

leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. Au dernier classement de la FIFA dévoilé le 16 août 2024, l'équipe nationale féminine occupe la 84e place mondiale, tandis que la Nigeria est la première nation sur le plan continental (36e).

Voici par ailleurs la liste des 22 joueuses retenues:

Abadou Léa (US Orléans/ FRA), Ouassila Alouache (CF Akbou), Morgane Belkhitier (AS Saint-Etienne/ FRA), Hanna Lina Boubezari (FFK Kalmar/ Suède), Naïma Bouhani (Etihad Club/ Jordanie), Lina Boussaha (Al-Nassr FC/ Arabie saoudite), Ines Boutaleb (FC Metz/ FRA), Wisssem Bouzid (Le Mans FC/ FRA), Imane Chebel (Regatas do Flamengo/ BRE), Meline D'oria (Le Mans FC/ FRA), Sofia Guellati (EA Guingamp/ FRA), Aïcha Hamideche (Abu Dhabi FC/ EAU), Morgane Ikene (US Saint-Malo/ FRA), Zineb Kendouci (Etihad Club/ Jordanie), Lina Khelif (Evian Thonon GG/ FRA), Nouhed Naïli (Rodez Aveyron F/ FRA), Amel Salah (Le Puy Foot 43 Auvergne/ FRA), Sabrina Smaïli (RC Lens/ FRA), Kahina Takenint (CF Akbou), Laura Taleb Muller (Evian Thonon GG/ FRA), Lamia Lounas (ASE Alger-Centre), Ikram Bahri (CF Akbou).

COUPE DU MONDE FÉMININE (U17) L'Algérienne Ghada Mehat dirigera Pologne-B Brésil mercredi

L'arbitre internationale algérienne, Ghada Mehat (29 ans), va officier la rencontre Pologne-B Brésil prévue ce mercredi à 21h00 (heure algérienne) pour le compte de la phase de poules de la Coupe du monde féminine des moins de 17 ans qui se déroule actuellement en République Dominicaine, a indiqué la Fédération algérienne de football mardi.

C'est la deuxième rencontre que va diriger Ghada Mehat dans cette Coupe du monde après avoir officié le match Espagne-Corée du Sud, samedi dernier au stade olympique Félix Sanchez à Saint-Domingue, comptant pour la 2e journée (Gr.B) de la Coupe du monde féminine des moins de 17 ans (U17).



Elle avait été également désignée quatrième arbitre de la rencontre entre la Zambie et la Pologne disputée lundi. Pour ce tournoi international, seules deux arbitres cen-

trales du continent africain ont été retenues : Ghada Mehat et l'Ougandaise, Shamira Nabadda, ainsi que quatre arbitres assistants. Au total, l'instance suprême du football

mondial a retenu trente-huit (38) femmes – 12 arbitres de champ, 24 arbitres assistants et deux arbitres de réserve pour officier au mondial des U17.

FINANCES (2022-2023) La CAF réduit ses pertes de 68% et prévoit un bénéfice net de 11.7 millions de dollars

La Confédération africaine de football (CAF), a annoncé mardi, avoir réduit ses pertes de 68%, tout en prévoyant un bénéfice net de 11.7 millions de dollars pour le prochain exercice financier.

"La CAF a réalisé un redressement financier significatif au cours de l'exercice 2022-2023, avec une réduction remarquable des pertes de 28,9 millions de dollars US à 9,2 millions de dollars. Un an auparavant, le déficit de la CAF s'élevait à 45 millions de dollars. Cette évolution positive continue est principalement attribuée aux réformes stratégiques mises en œuvre par la direction de la CAF en 2021", précise la même source.

L'instance dirigeante du football continental a publié le rapport financier audité 2022-2023 et le budget 2024-2025 lors de la 46e Assemblée Ordinaire de la CAF, tenue ce mardi à Addis-Abeba (Ethiopie), sous la présidence du Dr Patrice Motsepe.

"Sur les revenus budgétés en 2024-2025, la CAF prévoit un bénéfice net de 11,7 millions de dollars - pour la première fois depuis longtemps. Cette santé financière permettra à la CAF de remplir son mandat de développement du football en Afrique", souligne la CAF.

Et d'enchaîner : "Sous la direction du président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, la CAF a obtenu les revenus les plus élevés dans les compétitions de la CAF grâce aux droits médiatiques et aux revenus de sponsoring qui ont continué à augmenter de manière significative. L'augmentation des revenus a permis à la CAF d'augmenter son soutien financier en faveur des Associations Membres et du programme de développement du football."

Lors de la 46e Assemblée ordinaire de la CAF, le Dr Patrice Motsepe, a confirmé l'augmentation de 100% de l'aide financière annuelle (subventions) pour les associations membres à 400.000 dollars contre 200.000 depuis 2021.

La CAF a augmenté de manière significative son investissement dans le développement du football pour l'année fiscale 2024-2025. Un investissement global de 29,8 millions de dollars, affirme t-elle.

Enfin, l'instance continentale a décidé d'introduire une allocation de 50.000 dollars pour les clubs éliminés lors des phases préliminaires de la Ligue des Champions et de la Coupe de la confédération de la CAF.

ÉQUIPE DE TUNISIE Séparation à l'amiable avec le sélectionneur Benzarti (FTF)

La Fédération tunisienne de football (FTF) a annoncé mardi sa décision de résilier, à l'amiable, le contrat du sélectionneur des "Aigles du Carthage" Faouzi Benzarti, dans un communiqué publié sur son site officiel.

Benzarti (74 ans) avait été nommé à la tête de la sélection tunisienne en juin dernier, en remplacement de son compatriote Montasser Louhichi. Le doyen des entraîneurs tunisiens avait occupé le poste de sélectionneur à trois reprises auparavant : mars 1994 (intérim), novembre 2009-juin 2010, et juillet-octobre 2018.

La Tunisie a échoué à battre les Comores (118e au dernier classement de la FIFA, NDLR) lors des 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025. Les Tunisiens se sont inclinés à domicile à la surprise générale, lors de la 3e journée (1-0), avant d'aller faire match nul lors de la seconde confrontation (1-1), disputée au stade Alassane Ouattara à Abidjan. La Tunisie occupe la tête du groupe A avec 7 points, à une longueur des Comores (6 pts). La Gambie suit à la 3e place avec 5 pts, alors que Madagascar ferme la marche avec 2 unités. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale.

LIGUE 2 AMATEUR (6^E J) Le MBR tombe à El-Harrach, l'ESBA continue sa marche triomphale

Le leader du groupe (Centre-Est), le MB Rouissat, est tombé sur le terrain de son dauphin, l'USM Harrach par la plus petite marge (1-0), alors que le leader du groupe (Centre-Ouest), l'ES Ben-Aknoun est revenu vainqueur de son lointain déplacement chez la lanterne rouge le SC Mécheria (2-0), lors de la 6^e journée du championnat de Ligue 2 disputée mardi et se poursuivra mercredi au niveau du groupe (C.O).

Dans le groupe "Centre-Est", l'USM Harrach qui accueillait le surprenant leader et promu, le MB Rouissat (13 pts), a dû attendre la 2^e mi-temps pour tromper la vigilance du portier adverse grâce à Yahia Amir (64'), un but qui permet à son équipe de rejoindre son adversaire du jour en tête du classement avec un total de 13 points, et un match en retard à jouer en déplacement face à l'USM Annaba le 5 novembre prochain.

Cette dernière a été contrainte au nul (1-1) au stade du 19 mai 1956, par une volontaire équipe du NRB Telegma qui effectue un bon début de saison, en partageant pour le moment, la 3^e place avec (11 pts) en compagnie des Annabis et le HB Chelghoum-Laid, difficile vainqueur de la JSD Jijel (1-0).

Le MO Constantine qui enregistre la plus nette victoire de la journée face à la JS Bordj Menaiel (4-1), remonte à la 6^e place, devant l'IB Khemis El-Khechna (7e-9 pts) qui l'a emporté à domicile face à l'US Chaouia (3-1).

L'IRB Ouargla a signé une belle victoire aux dépens de l'AS Khroub (2-1) et rejoint son adversaire du jour à la 8^e place avec 8 points pour chaque club.

Les deux clubs de Batna n'ont pas réussi à l'emporter. Le MSPB a été accroché à domicile par l'O. Magrane (2-2) alors que le CAB est revenu avec un petit point d'El-Oued face à l'US Souf (1-1). Cette dernière rejoint ainsi la JSB Menaiel à la 15^e place avec deux unités au compteur...

Groupe "Centre-Ouest" : l'ESBA toujours leader, la JSMT nouveau dauphin

La JSM Tiaret a réalisé la meilleure opération de la journée en battant un sérieux outsider, en l'occurrence l'ASM Oran (1-0) grâce à un but de Mirazi sur penalty dans le temps additionnel (45+5), s'installant ainsi à la 2^e place (13 pts), à une longueur derrière le leader l'ES Ben Aknoun revenu avec les 3 points de la victoire de son déplacement à Mecheria (0-2) qui court toujours après son premier point depuis l'entame de la saison 2024-2025.

Le Nasr d'Hussein Dey accroché à Alger par l'ESM Koléa (1-1) continue de gaspiller de précieux points à domicile et glisse à la 10^e place avec 6 points et un match en retard contre l'ASMO.

Le GC Mascara et le CR Témouchent vainqueurs respectifs du RC Arbaa (2-1) et de l'US Bechar Djedid (1-0) améliorent sensiblement leur position au classement général. Les trois dernières rencontres de la 6^e journée se joueront ce mercredi. Il s'agit de CB Oued Sly- RC Kouba, WA Mostaganem- MC Saïda et JS El Biar- SKAF Khemis Miliana.

LIGUE 2 AMATEUR (7^E JOURNÉE) RCK- JSMT et ESBA- GCM reportés au 5 novembre (LNFA)

Les rencontres RC Kouba - JSM Tiaret et ES Ben Aknoun - GC Mascara comptant pour la septième journée du championnat de Ligue 2 groupe Centre-Ouest, ont été reportées au 5 novembre prochain, à indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Les six autres matchs de cette journée dans le groupe Centre Ouest, se dérouleront le samedi 26 octobre et le dimanche 27 octobre à 15h00, à l'exception de la rencontre US Bechar Djedid - SC Mecheria prévue à 16h00.

Programme de la 7^e journée de L2 (groupe Centre-Ouest):

Samedi 26 octobre

ASM Oran - CR Témouchent (15h00)
US Bechar Djedid - SC Mecheria (16h00)

Dimanche 27 octobre (15h00)

RC Arbaa - WA Mostaganem
ESM Kolea - MCB Oued Sly
MC Saïda - JS El-Biar
SKAF Khemis Miliana - NA Hussein-Dey
Mardi 5 novembre (15h00)
RC Kouba - JSM Tiaret
ES Ben Aknoun - GC Mascara.

LIGUE 1 MOBILIS (6^E JOURNÉE) Le coup d'envoi de MCA-O.Akbou demain fixé à 20h30 (LFP)

Le coup d'envoi de l'affiche de la 6^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entre le leader le MC Alger et son dauphin l'Olympique Akbou, jeudi soir au stade du 5-juillet d'Alger, sera donné à 20h30, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi sur son site officiel.



Cette rencontre a été délocalisée au stade olympique, en raison de la fermeture temporaire du stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera, nouveau fief du club algérois, pour des travaux de remise à niveau (pose de nouveaux sièges et pelouse, NDLR).

L'autre match programmé au stade du 5-juillet durant cette journée, sera joué vendredi entre le Paradou AC et le MC Oran

(19h00). Cette 6^e journée se poursuivra le vendredi 25 octobre, avec quatre matchs au menu, dont le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif (16h00, à huis clos), alors que trois matchs sont programmés le samedi 26 octobre.

Le "Doyen" reste sur une victoire décrochée vendredi dernier en déplacement face à l'USM Khenchela (1-0), alors que l'O. Akbou a

été tenu en échec à domicile par l'ASO Chlef (0-0). Le club algérois occupe la tête du classement avec 11 points, à une longueur d'avance sur la formation d'Akbou (10 pts).

Voici par ailleurs le programme de la 6^e journée :

Jeudi, 24 octobre :
MC Alger - Olympique Akbou 20h30
Vendredi, 25 octobre :
NC Magra - CR Belouizdad 15h00
CS Constantine - ES Sétif 16h00 Huis clos
JS Saoura - MC El-Bayadh 16h00
Paradou AC - MC Oran 19h00
Samedi, 26 octobre :
ASO Chlef - USM Alger 16h00
JS Kabylie - USM Khenchela 17h45
ES Mostaganem - US Biskra 17h45.

LIGUE 1 MOBILIS (5^E JOURNÉE) Le CRB, le MCO et l'USB sanctionnés d'un match à huis clos (LFP)

Le CR Belouizdad, le MC Oran et l'US Biskra, ont écopé chacun d'un match à huis clos et plus de 200.000 DA d'amende pour "utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique" (3^eme infraction), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Le CRB devra en outre s'acquitter d'une amende de 40.000 DA pour "conduite incorrecte de l'équipe" lors de la rencontre face à l'USM Alger (0-0), tandis que le capitaine de l'équipe Islam Slimani est sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour "contestation de décision", selon la même source.

De son côté, le joueur du MC Oran Benamara Abdelhafid a été sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour "contestation de décision" lors de la victoire face à la JSK (2-0). Par ailleurs, sur saïne de la Ligue de football professionnel en date du 21 octobre 2024, la commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre du président de l'ES Mostaganem Bibi Taki Eddine qui est

convoqué pour la séance du jeudi prochain, tout comme le directeur sportif de la JS Kabylie Hakim Medane.

Le gardien de l'USM Khenchela Litim Oussama est suspendu pour sa part, jusqu'à son audition pour la séance du jeudi prochain alors que son équipe a été sanctionnée d'une mise en garde et d'une amende de 100.000 DA pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique" (1^{ère} infraction), lors de la défaite à domicile face au MC Alger (0-1) pour le compte de la cinquième journée de Ligue 1 Mobilis.

Le MCA devra pour sa part, payer une amende de 60.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes" (Récidive).

Deux joueurs de l'ASO Chlef: Bourdim Abderrahmane et Brahim Belkacem, ont été sanctionnés d'une amende de 100.000 DA pour "contestation de décision" lors de la rencontre en déplacement contre l'Olympique Akbou (0-0) de la 5^e journée. L'ASO a écopé d'une amende 60.000 DA pour "utilisation de fumigènes

dans les tribunes" (Récidive). L'Olympique d'Akbou devra de son côté payer une amende de 30.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes" lors de la rencontre contre l'ASO, tout comme la JS Kabylie pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes" lors de la défaite face au MCO (2-0).

La commission de discipline de la LFP qui s'est réunie lundi pour traiter les affaires des rencontres de la 5^eme journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputées vendredi 18 et samedi 19 octobre 2024, a infligé plusieurs autres amendes pour diverses raisons.

Ainsi, l'ES Sétif devra s'acquitter d'une amende de 40.000 DA pour "conduite incorrecte de l'équipe" lors de la victoire contre l'ES Mostaganem (1-0).

La même sanction est infligée à l'ES Mostaganem pour "conduite incorrecte de l'équipe", tandis que le MC El Bayadh est condamné à payer 30.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes".

**NEWCASTLE
GORDON A
BIEN PROLONGÉ**

Comme attendu ces dernières semaines, Newcastle a verrouillé l'ailier Anthony Gordon (23 ans, 8 matchs et 2 buts en Premier League cette saison). Longtemps pisté par Liverpool lors du dernier mercato d'été, l'international anglais a officiellement signé un nouveau contrat jusqu'en juin 2029 en faveur des Magpies ce mardi.



**REAL MADRID
KROOS NE VEUT
PAS DE JUBILÉ**

Retraité au terme du précédent exercice, au soir du quart de finale de l'Euro 2024 perdu par l'Allemagne face à l'Espagne (1-2 ap), Toni Kroos n'ira pas plus loin. L'ex-joueur du Real Madrid n'a même pas envie de remettre les crampons ne serait-ce que pour un jubilé en son honneur.

"J'ai déjà joué le match d'adieu à Madrid, en championnat, même si ce n'était pas un jubilé spécialement organisé pour moi. Mais d'une certaine manière, je l'ai ressenti comme tel, du moins au vu de ce que les fans en ont fait. (...) Je ne suis pas du genre à vouloir que tout le monde vienne juste pour moi ou que je sois absolument au centre de l'attention", a confié l'ancien milieu de terrain à l'agence de presse Ran.

BARCELONE

**LA BLAGUE
PEU APPRÉCIÉE
PAR RAPHINHA...**

Annoncé possible partant par certains médias cet été, l'ailier du FC Barcelone Raphinha (27 ans, 10 matchs et 5 buts en Liga cette saison) a dû gérer l'agitation autour du possible transfert de Nico Williams (Athletic Bilbao). Pour certains supporters barcelonais, l'Auriverde devait être le joueur à sacrifier pour permettre la venue de l'international espagnol, fraîchement sacré champion d'Europe avec la Roja et très proche de l'ailier barcelonais Lamine Yamal. Parmi eux, l'influenceur David Suarez s'était permis une plaisanterie sur les réseaux sociaux en publiant une photo du maillot du Barça floqué du nom de Williams mais avec le numéro 11, propriété de Raphinha. "C'était une blague de mauvais goût", a lâché le Barcelonais lors de son passage en conférence de presse ce mardi, à la veille du match de Ligue des Champions contre le Bayern Munich. "Les gens doivent respecter les joueurs dans leur club. Nous faisons de notre mieux toute la saison, voir une telle photo n'est pas plaisant. Je n'ai pas aimé. C'était un manque de respect envers moi et mon travail", a poursuivi le Brésilien passé par Rennes lors de la saison 2019-2020. Depuis, Raphinha a fait taire de nombreuses critiques grâce à son très bon début de saison. Aujourd'hui, il affiche de belles statistiques avec 6 buts et 8 passes décisives en 12 apparitions dans ce nouveau Barça version Hans-Dieter Flick.



**ITALIE (U20)
BONUCCI DEVIENT
ADJOINT**

L'ancien défenseur italien Leonardo Bonucci (37 ans), retraité depuis la fin de la dernière saison après une courte expérience à Fenerbahçe, va intégrer le staff de l'équipe d'Italie des moins de 20 ans dans un rôle d'adjoint. Le vainqueur de l'Euro 2021 épaulera le sélectionneur Bernardo Corradi.

"Leonardo est de retour à la maison, il fait ce retour dans un rôle différent, mais avec toujours ce même enthousiasme et ce même amour pour le maillot azzurro", a réagi le président de la Fédération italienne, Gabriele Gravina, dans un communiqué. "C'est le moment pour moi d'observer, d'étudier et d'apprendre", a déclaré l'ancien joueur de la Juventus Turin, du Milan AC ou encore de l'Inter Milan.

Une première étape vers une carrière d'entraîneur ?

**AL-HILAL
NEYMAR
SAVOURE SON
RETOUR**

Neymar (32 ans) est de retour sur les terrains de football. Victime d'une rupture du ligament croisé antérieur et du ménisque du genou gauche le 17 octobre 2023, l'attaquant brésilien a repris la compétition lundi lors du match de Ligue des Champions asiatique remporté par son équipe d'Al-Hilal face à Al Ain (5-4). Entré à la 77e minute, l'ancien Parisien n'a pas marqué mais il s'est procuré une belle occasion sur une frappe du gauche détournée par le gardien. Il a surtout savouré ce retour après un an d'absence.

"Je me sens bien, c'est si dur. J'ai toujours une bonne équipe mais je suis tellement heureux. Je suis de retour !", a lancé l'Auriverde aux médias de son équipe après le coup de sifflet final.

**MAN UTD
BONNE
NOUVELLE
POUR YORO**

Blessé au pied gauche lors d'un match amical contre Arsenal (1-2) en juillet dernier, le Français Leny Yoro (18 ans) recevra bientôt le feu vert médical. Manchester United nous apprend que son défenseur central, recruté pour 70 millions d'euros (bonus compris) cet été, a repris l'entraînement individuel ce lundi. Comme pressenti, l'ancien Lillois pourra faire ses débuts avec les Red Devils pendant le mois de novembre.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

COMMISSION NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE CANCER Tebboune préside une séance de travail avec les membres de la Commission

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, une séance de travail avec les membres de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer.

La séance de travail s'est déroulée en présence du président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr Adda Bounedjar, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi et du président directeur général du Groupe Saïdal.



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit l'ambassadeur coordonnateur résident du Système des Nations Unies

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, l'ambassadeur coordonnateur résident du Système des Nations Unies en Algérie, Alejandro Alvarez, qui lui a rendu

une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.

L'Algérie et l'Afrique du Sud liées par des relations "fortes et solides" (ambassadeur)

Le nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud, M. Ndumiso Ndima Ntshinga, a réaffirmé, lundi à Alger, la solidité des relations politiques liant son pays avec l'Algérie, mettant en avant la volonté de travailler de concert pour renforcer les liens économiques entre les deux pays.

"La discussion que nous avons eue avec le président de la République nous a permis de passer en revue nos relations

bilatérales. Nous avons exprimé notre satisfaction du niveau des relations qu'entretiennent nos deux pays, des relations fortes et solides", a déclaré le nouvel ambassadeur sud-africain à l'issue de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

"Nous avons également discuté de la tenue prochaine de la Commission bila-

terale qui sera présidée par les présidents des deux pays, prévue à la fin de l'année en cours à Alger", a indiqué l'ambassadeur. "Nous nous sommes entendus sur la nécessité de renforcer la coopération économique et du travail à faire à l'avenir pour hisser cette coopération à la hauteur de l'excellence de nos relations politiques dans l'intérêt des deux pays et celui de tout le continent", a-t-il ajouté.

La Belgique déterminée à renforcer ses relations étroites avec l'Algérie (ambassadeur)

Le nouvel ambassadeur du Royaume de Belgique, M. Jean-Jacques Kyria, a souligné, lundi à Alger, la détermination de son pays à renforcer davantage ses relations étroites avec l'Algérie dans plusieurs domaines. Dans une déclaration à l'issue de la remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'ambassadeur a indiqué que l'audience a été l'occasion de passer en revue le partenariat entre l'Algérie et la Belgique.

Qualifiant les relations algéro-belges de "vives et dynamiques", il a exprimé son engagement à œuvrer pour les améliorer davantage en vue du "bien-être et du bonheur" de nos peuples, mettant en avant les "nombreux échanges" existant entre les deux pays. Ces échanges "couvrent plusieurs domaines, notamment l'agronomie, la médecine, l'université, la pétrochimie, l'agroalimentaire, ainsi que l'outillage et les machines", a-t-il précisé.

L'Algérie, un partenaire "privilegié, essentiel et fondamental" de l'UE (ambassadeur)

Le nouvel ambassadeur de la Mission de l'Union européenne (UE), M. Diego Mellado Pascua, a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie est un partenaire "privilegié, essentiel et fondamental" de l'UE.

"Nous sommes conscients que nos destins sont liés, nous souhaitons continuer à travailler ensemble et nous assurer que les économies algérienne et européenne soient intégrées et que le dialogue politique puisse continuer", a déclaré M. Pascua au terme de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il a exprimé son souhait de voir les deux parties travailler "dans le cadre de la solidarité européenne et de tous les Etats membres de l'UE avec l'Algérie qui est un partenaire privilégié, essentiel et fondamental de l'Europe". Il a ajouté que sa rencontre avec le président de la République était l'occasion de passer en revue les relations entre l'Algérie et l'UE qui sont "riches, intenses et diversifiées", citant notamment les échanges commerciaux et les investissements.

L'ambassadeur de l'UE a indiqué également avoir évoqué avec le président de la République, l'Accord d'asso-

ciation entre l'Algérie et l'UE, ainsi que les voies et moyens d'élargir "les liens d'amitié forts" entre les deux parties.

La rencontre a permis aussi de discuter "des flux migratoires et de l'ensemble des questions qui affectent l'Algérie et l'Europe", ainsi que des "thèmes géopolitiques", notamment en Afrique et au Sahel, a-t-il mentionné, qualifiant l'Algérie de "puissance régionale". Par ailleurs, M. Pascua a indiqué avoir félicité, "au nom des autorités européennes", le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection pour un second mandat.

Le coordonnateur résident du Système des Nations unies en Algérie salue le rôle de l'Algérie pour instaurer la paix dans le monde

Le coordonnateur résident du Système des Nations unies en Algérie, Alejandro Alvarez, a salué, lundi, le rôle "important et axial" de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour instaurer la paix dans le monde. Au sortir de l'au-

dience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie, M. Alvarez a déclaré : "L'Algérie est actuellement membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et joue un rôle important et axial dans la construction d'un monde de

paix", ce qui "renforcera le long parcours de l'Algérie en tant que pays ayant toujours appelé à instaurer la paix dans le monde".

Par ailleurs, M. Alvarez a salué le partenariat entre l'Algérie et les différents organismes de l'ONU, en particulier dans le domaine du développement durable,

soulignant les progrès réalisés par les deux parties dans les domaines économique, social, éducatif et de la santé. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.

APS

ALGÉRIE - SLOVÉNIE Le ministre de l'Hydraulique participe en Slovanie à la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontalières et des lacs internationaux

Le ministre de l'Hydraulique Taha Derbal, participera à partir de mercredi à Ljubljana (Slovénie), aux travaux de la 10^e Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontalières et des lacs internationaux, indique, mardi, un communiqué du ministère. Placée sous le signe "Nos eaux, notre avenir: la coopération dans le domaine des eaux transfrontalières pour renforcer la résilience face aux changements climatiques", la 10^e Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontalières et des lacs internationaux se tiendra du 23 au 25 octobre à Ljubljana (Slovénie), ajoute la même source.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE M. Arkab reçoit une délégation du groupe allemand H&R Gruppe

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, lundi, une délégation du groupe allemand "H&R Gruppe", conduite par son directeur exécutif, Niels H. Hansen, avec lequel il a examiné les opportunités d'investissement en Algérie, notamment dans le domaine de l'industrie de transformation des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence du directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a porté sur l'état de la coopération entre Sonatrach et le groupe allemand dans le domaine des hydrocarbures, notamment dans le secteur des industries et des technologies innovantes pétrochimiques et de raffinage, particulièrement après la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux parties, en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet industriel en Algérie, lit-on dans le communiqué. A cette occasion, le ministre a affirmé que "l'Algérie emprunte une politique énergétique diversifiée, dont le développement de l'industrie pétrochimique et ses différentes activités et qui est considérée comme un de ses piliers en vue de mieux valoriser nos ressources en hydrocarbures, réaliser une haute valeur ajoutée, assurer la disponibilité des produits pétroliers au niveau du marché national et celle des matières premières pétrochimiques indispensables à l'industrie algérienne". M. Arkab a en outre mis en avant l'importance de la coopération entre l'Algérie et l'Allemagne et qui repose sur des bases économiques solides, dans le cadre d'un partenariat basé sur les intérêts économiques mutuels, selon le communiqué. "Les deux parties sont convenues de former un groupe de travail commun qui se chargera de la mise en place d'une feuille de route et de la détermination des domaines d'intérêt commun, notamment dans le domaine de l'industrie de transformation des hydrocarbures", a conclu la même source.

ALGÉRIE - GUATEMALA Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès du Guatemala

Le gouvernement de la République du Guatemala a donné son agrément à la nomination de M. Djamel Moktefi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Guatemala avec résidence à Mexico, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.